

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics



Juillet 2006



Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*
Sheila Fraser, *Vérificatrice générale du Canada*
Faiza Kefi, *Premier Président, Cour des comptes de la Tunisie*
David M. Walker, *Contrôleur général des États-Unis*
Clodosbaldo Russian Uzcátegui, *Contrôleur général du Venezuela*

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

Rédactrices en chef adjointes

Linda J. Sellevaag (É.-U.)
Alberta E. Ellison (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)
Khalid Bin Jamal (ASOSAI-Inde)
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)
Michael C. G. Paynter (CAROSAI-Trinité-et-Tobago)
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)
Khemais Hosni (Tunisie)
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)
U.S. General Accountability Office (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Árpád Kovács, *Président, Allami Számvevőszék, Hongrie, Président*
Arturo González de Aragón, *Contrôleur général, Cour supérieure de la Fédération, Premier Vice-président*
Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau général de contrôle, Arabie Saoudite, Second Vice-président*
Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, Secrétaire général*
Henri Bruno Bessin, *Inspecteur général d'État, Burkina Faso*
Paul R.S. Allsworth, *Directeur de la vérification, Bureau de vérification des Îles Cook*
Vijayendra Nath Kaul, *Contrôleur et Vérificateur général, Inde*
Muneharu Otsuka, *Président, Conseil de contrôle, Japon*
Yun-Churl Jeon, *Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée, Président*
Guillermo Argüello Poessy, *Président, Conseil supérieur de contrôle général, Nicaragua*
Juergen Kosmo, *Vérificateur général, Rikstrevisjonen, Norvège*
Guilherme D'Oliveira Martins, *Président, Cour des comptes, Portugal*
Albert Edwards, *Directeur de la vérification, Bureau national de la vérification, Saint-Kitts et Nevis*
Faiza Kefi, *Première Présidente, Cour des comptes, Tunisie*
Sir John Bourn, *Contrôleur et Vérificateur général, National Audit Office, Royaume-Uni*
David M. Walker, *Contrôleur général, Government Accountability Office, États-Unis*
Guillermo Ramirez, *Président, Cour des comptes, Uruguay, Président*
Clodosbaldo Russian Uzcátegui, *Contrôleur général, Venezuela*

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise l'avancement des procédés et techniques de vérification dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du

U.S. Government Accountability Office
Room 7814, 441 G Street NW
Washington, D.C. 20548
É.-U.

Téléphone : (202) 512-4707;
Fax : (202) 512-4021
Courriel : intosaijournal@gao.gov

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. On la trouve sur le site Web de l'INTOSAI à www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la Revue à intosaijournal@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

Éditorial	1
Focus : La plan stratégique	4
En bref	7
Le jumelage : Un mécanisme de renforcement des capacités. . . .	13
Atelier régional en ligne	17
Neuvième Congrès de la SPASAI. . . .	22
Profil : Espagne	26
Publications à signaler	30
Dans le cadre de l'INTOSAI	31
Nouvelles de l'IDI.	38
Événements de l'INTOSAI.	40



La création de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI

M. Ahmed El Midaoui

Premier Président de la Cour des Comptes du Royaume du Maroc et président de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI

C'est pour moi un honneur que d'avoir l'occasion de rédiger l'éditorial de cette édition sur le travail de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI (CRC) et de ses projets futurs.

Lors de son 50^e anniversaire, l'INTOSAI a adopté un plan stratégique quinquennal pour orienter ses activités de 2005 à 2010. Ce plan prévoyait la création de la Commission dans le but d'améliorer les capacités et les compétences professionnelles des ISC par la formation, l'assistance technique, les services consultatifs, les évaluations par les pairs, les partenariats avec des organisations internationales et d'autres activités de perfectionnement.

J'ai été élu président de la Commission lors de l'assemblée extraordinaire du Comité directeur de l'INTOSAI, qui a eu lieu à Budapest en mars 2005. Par la même occasion, le Government Accountability Office (GAO) des États-Unis a été élu agent de liaison pour l'objectif 2 du Plan stratégique, à savoir le renforcement des capacités institutionnelles.

La Cour des Comptes du Maroc a rédigé l'avant-projet de mandat de la Commission, en étroite collaboration avec l'agent de liaison pour l'objectif 2, le Secrétariat général de l'INTOSAI, les ISC du Royaume-Uni et de la Norvège, ainsi qu'avec la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI (CNP). Au cours de diverses réunions, nous avons discuté de ce document et l'avons amélioré pour ensuite l'envoyer à quelques 20 ISC, sollicitant leurs vues et leur participation à divers organes projetés de la Commission. La Cour des Comptes du Maroc a reçu un certain nombre de commentaires et de suggestions qui ont été intégrés au document.

La Cour des Comptes du Royaume du Maroc a invité les ISC et les représentants des groupes de travail régionaux de l'INTOSAI à devenir membres de la Commission.

Lors de la 54^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI, qui s'est tenue à Vienne en novembre 2005, le mandat de la Commission a officiellement été adopté après délibération.

Plus tard, la Cour des Comptes du Maroc a organisé à Londres, les 13 et 14 mars 2006, la séance inaugurale de la Commission, dont l'hôte était le National Audit Office du Royaume-Uni. Environ 30 ISC représentant toutes les régions de l'INTOSAI et les différents systèmes de contrôle ont assisté à cette séance dans le but de définir la mission et les objectifs de la Commission, de s'entendre sur la composition de ses différents organes et d'établir les priorités et les plans de travail de ceux-ci, qui leur permettraient d'atteindre les buts que l'INTOSAI avait fixés à la Commission. Conformément au mandat de celle-ci, les organes officiels suivants ont été constitués à la séance : la commission principale, le comité de pilotage et trois sous-commissions.

La commission principale est l'organe supérieur de la CRC. Toutes les ISC peuvent rejoindre ses rangs. Ses membres forment un réseau de ressources capables d'accomplir les différentes tâches des sous-commissions.

Le Comité de pilotage coordonne les travaux de la CRC et établit des partenariats avec des organisations de développement international. En font partie le président de la CRC, l'agent de liaison pour l'objectif 2, les présidents des sous-commissions, les représentants nommés par chaque groupe régional de l'INTOSAI (AFROSAI, ARABOSAI, ASOSAI, CAROSAI, EUROSAI, OLACEFS et SPASAI), le président de la Commission des normes professionnelles (CNP [objectif 1]) ou son représentant, ainsi que les représentants du Secrétariat général de l'INTOSAI et de l'IDI, qui participent à titre d'observateurs. Le Comité de pilotage devrait se réunir une ou deux fois l'an et sa prochaine réunion doit avoir lieu au Mexique, en novembre 2006.

La CRC est composée des trois sous-commissions suivantes :

- *Sous-commission 1* : Son rôle est de promouvoir la réalisation d'un plus grand nombre d'activités de renforcement des capacités chez les membres de l'INTOSAI (présidé par le Royaume-Uni).
- *Sous-commission 2* : Son rôle est de mettre au point des services consultatifs (présidé par le Pérou).
- *Sous-commission 3* : Son rôle est de promouvoir les pratiques exemplaires et l'assurance de la qualité par le biais d'examens volontaires par les pairs (présidé par l'Allemagne).

Les tâches de la CRC dans les années à venir

Conformément à l'objectif 2 du Plan stratégique de l'INTOSAI, le mandat de la CRC est de renforcer les capacités professionnelles des ISC par la formation, l'assistance technique et d'autres activités de perfectionnement. Pour atteindre ses buts, la CRC veillera à favoriser le transfert et l'application des connaissances et des compétences liées à l'organisation et aux activités des ISC; à axer ses efforts sur le développement stratégique des ISC en tant qu'institutions et sur le perfectionnement de leurs ressources humaines; à réaliser et à maintenir des programmes durables visant à renforcer les capacités des ISC membres à l'échelle mondiale, régionale et locale.

La CRC reconnaît l'importance de consultations régulières avec les membres de l'INTOSAI et les autorités responsables, et d'une coordination avec l'IDI. Le président consultera le président du Comité directeur de l'INTOSAI, le Secrétaire général de l'INTOSAI et l'agent de liaison pour l'objectif 2 afin de s'assurer que les plans de travail et les activités de la CRC sont conformes au plan stratégique.

Le président de la CRC aidera les présidents des sous-commissions à planifier et à coordonner leur travail afin d'éviter tout chevauchement des activités et des projets des sous-commissions. À mesure que les travaux progresseront, le Comité de pilotage collaborera avec l'agent de liaison afin de recueillir les fonds voulus sans compromettre l'indépendance de l'INTOSAI.

Depuis la séance inaugurale de la CRC, le Comité de pilotage n'a cessé de fournir à la CRC orientation et conseils. Les sous-commissions, qui sont la pierre angulaire de la CRC, mettent déjà la dernière main à leurs plans de travail.

La sous-commission 1, dont le rôle est de promouvoir la participation des membres de l'INTOSAI à un plus grand nombre d'activités de renforcement des capacités, cherche à renforcer les capacités institutionnelles, à coordonner les projets de renforcement des capacités des ISC, à recueillir et à diffuser l'information sur ces projets entrepris par les ISC, à perfectionner et à communiquer les pratiques exemplaires, à établir une banque de matériels didactiques généraux dans les secteurs clés du travail des ISC, à cerner les possibilités d'apprentissage à distance et à coordonner des interventions conjointes et complémentaires entre l'INTOSAI et l'IDI.

La sous-commission 2, dont le rôle est d'élaborer des services consultatifs, travaille à constituer une banque d'experts et d'enquêteurs, à encourager la tenue de programmes de contrôle conjoints et coordonnés, ou menés en parallèle, et à promouvoir des programmes de stage et de visite.

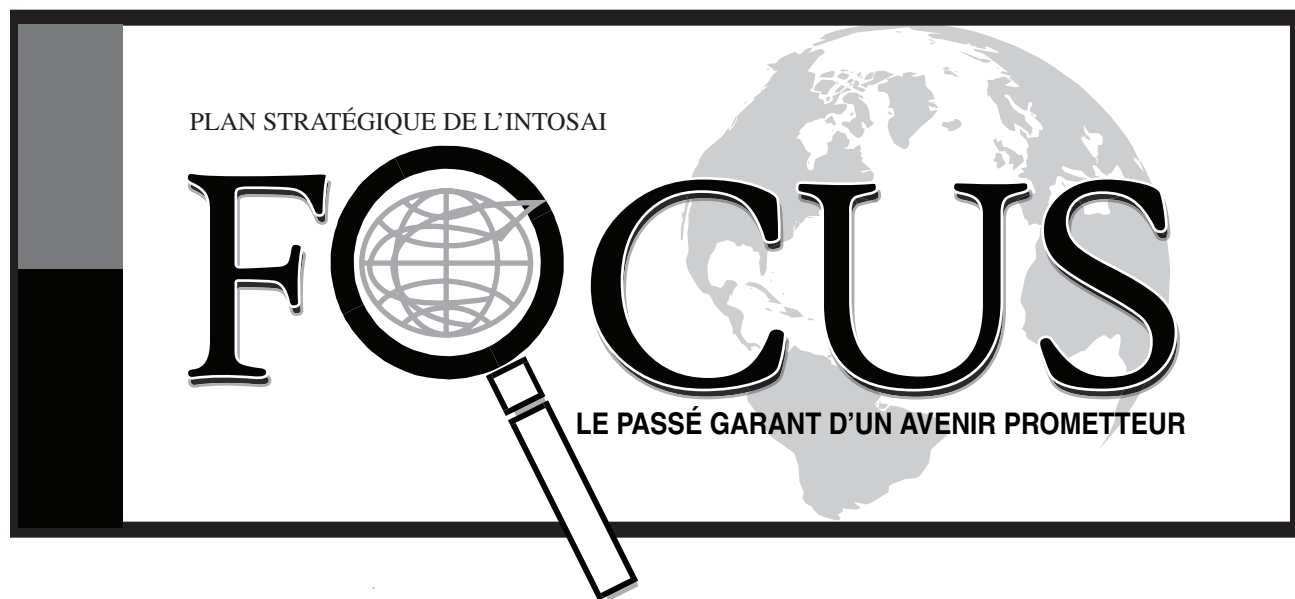
La sous-commission 3, dont le rôle est de promouvoir les pratiques exemplaires et l'assurance de la qualité par l'évaluation par les pairs, cherche à évaluer et à documenter les résultats des examens par les pairs, à favoriser un environnement propice à la diffusion des pratiques exemplaires et à mettre au point des lignes directrices sur celles-ci.

Tous les trois ans, la CRC compte faire enquête sur le renforcement des capacités des ISC afin de mesurer les progrès accomplis vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques, et de sélectionner et lancer de nouveaux projets.

Conclusion

Même si elle n'en est qu'à ses débuts, la CRC a déjà lancé de nombreuses activités. Je suis enchanté des résultats de la séance inaugurale qui s'est tenue à Londres ainsi que de son plan de travail général. Je puis assurer aux membres de l'INTOSAI que la CRC poursuivra ses efforts de coopération et de communication avec les représentants des autres objectifs stratégiques et des organes de l'INTOSAI en vue d'assurer la mise en œuvre réussie de la stratégie de renforcement des capacités.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M. El Midaoui à :
ccomptes@courdescomptes.ma.



Séance inaugurale de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI

En mars 2006, les représentants de 32 ISC, dont 10 contrôleurs généraux, se sont réunis à Londres pour la séance inaugurale de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI (CRC). Créée par le Comité directeur dans le but de mettre en œuvre l'objectif 2 du Plan stratégique de l'INTOSAI, la Commission est présidée par M. Ahmed El-Midaoui, Président de la Cour des Comptes du Maroc. Au cours de la séance d'ouverture de la réunion, Sir John Bourn, hôte de la réunion, M. Arpad Kovacs, président de l'INTOSAI, M. David Walker, agent de liaison pour l'objectif 2, et M. El-Midaoui ont prononcé des déclarations liminaires.

D'entrée de jeu, M. El-Midaoui a expliqué la structure proposée pour la CRC et présenté le mandat de la commission plénière, de son comité de pilotage et de trois sous-commissions (voir l'éditorial, à la page 1). La sous-commission 1, dont la présidence est assumée par le Royaume-Uni et la vice-présidence par les îles Caïmans, fera la promotion des activités de renforcement des capacités auprès des ISC. La sous-commission 2, dont la présidence est assumée par le Pérou et la vice-présidence par le



Les délégués à la séance inaugurale de la CRC, à Londres, en mars 2006.

Kazakhstan, élaborera des services consultatifs. Quant à la sous-commission 3, dont la présidence est assumée par l'Allemagne et la vice-présidence par le Bangladesh, elle fera la promotion des pratiques exemplaires et de l'assurance de la qualité, et ce, par le biais d'examens volontaires par les pairs.

Lors de leurs échanges, les membres de la Commission ont confirmé l'importance d'intégrer sans réserve l'Initiative de développement de l'INTOSAI (l'IDI) dans les travaux de la CRC et d'établir des liens étroits avec les autres commissions et groupes de travail régionaux de l'INTOSAI. La Commission cherchera également à répondre aux besoins des différents types de d'ISC. Dans l'ensemble, les membres ont souscrit au mandat actuel de la Commission, mais ils ont souligné que les sous-commissions devraient, au besoin, outrepasser ce mandat afin d'atteindre les objectifs globaux de la CRC. Dans les remarques précises qu'ils ont formulées sur chacune des sous-commissions, les membres ont insisté sur la nature volontaire des examens par les pairs. Ils ont aussi convenu de remplacer la deuxième tâche de la première sous-commission, qui était de « coordonner tous les projets de renforcement des capacités des ISC », par la tâche suivante, « favoriser la coordination des projets de renforcement des capacités des ISC ».

Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités

La sous-commission 1 a discuté de la nécessité de faciliter le perfectionnement viable à long terme des ISC et de ne pas réaliser des activités techniques de même nature que d'autres groupes de travail de l'INTOSAI ou de l'IDI. Toutes les ISC peuvent profiter d'une amélioration continue et devraient recenser leurs propres besoins en matière de perfectionnement en fonction de leur tradition et de leur mandat respectifs. À la suite de la discussion, la sous-commission a convenu d'un éventail de produits et d'échéanciers.

La sous-commission fera d'abord l'inventaire des outils disponibles afin de déterminer les défis qui attendent les ISC en matière de perfectionnement; elle fera circuler une ébauche sur le sujet afin de recueillir les commentaires des membres de la Commission et d'autres personnes qui ont utilisé les outils. Son but est de produire un document final et des études de cas d'ici avril 2007. La sous-commission rédigera également une ébauche, qui fera état des principales réussites et des grands facteurs de risque du renforcement des capacités; le document final devrait être préparé d'ici mars 2007. Après avoir mené à bien ces deux projets, la sous-commission envisagera de préparer un sondage sur les expériences des ISC, en tant que bénéficiaires et fournisseurs d'activités de renforcement des capacités. Enfin, la sous-commission établira un répertoire des projets de renforcement des capacités en cours dans les ISC du monde entier d'ici décembre 2006; ce répertoire sera mis à jour tous les six mois.

Sous-commission 2 : Développement des services consultatifs

La sous-commission 2 a discuté de chacun de ses trois secteurs de responsabilité. En premier lieu, l'ISC du Pérou a accepté de gérer un projet en vue d'élaborer une banque de données qui renfermerait les noms de spécialistes de différentes ISC. La sous-commission veut faire de cette banque un outil à libre accès, dans laquelle l'information sur les spécialistes sera répartie par compétence linguistique et par type d'expertise générale, par exemple, en contrôle financier, en contrôle de gestion, en contrôle de la conformité et en contrôle des TI. Les secteurs d'expertise particulière, comme le capital humain ou la planification stratégique, seront aussi indiqués. L'ISC des États-Unis, en sa qualité d'agent de liaison pour l'objectif 2, a accepté d'aider le président dans ces travaux.

La deuxième activité de la sous-commission consiste à favoriser l'élaboration de programmes de contrôle conjoints et coordonnés, ou en parallèle. L'ISC des Fidji a proposé ses services pour préparer un sondage en deux volets sur l'expérience des ISC en matière de contrôle conjoint, s'il y a lieu, et dans les secteurs où les ISC sont intéressés à collaborer dans l'avenir. Comme cette activité suppose l'échange de connaissances, la sous-commission devra assurer une coordination avec l'agent de liaison pour l'objectif 3 (Inde).

La sous-commission a alors discuté du coût potentiel et des travaux préparatoires nécessaires pour sa troisième activité, à savoir favoriser les stages et les programmes de visite. Elle a convenu qu'un sondage pourrait s'avérer nécessaire pour cerner la demande de stages et de programmes de visite et qu'elle pourrait probablement la déterminer en utilisant les mêmes catégories que pour la banque de données des noms des spécialistes qu'elle devrait recueillir dans le cadre de sa première activité. Le sondage porterait aussi sur des questions liées à l'offre, telles que la nature, la fréquence, le nombre et la durée des programmes que les ISC pourraient offrir. L'ISC des Fidji a accepté de lier ce sondage au sondage de la deuxième activité de la sous-commission et de préparer une ébauche pour les deux d'ici la fin de 2006.

Sous-commission 3 : promouvoir les pratiques exemplaires et l'assurance de la qualité par le biais d'examens volontaires par les pairs

La sous-commission a discuté des différentes formes et méthodes d'examens par les pairs. De plus, elle a comparé expériences et questions, notamment des aspects concrets, tels que le mode de rémunération des pairs évaluateurs et leur mandat. Tout en reconnaissant l'utilité de cet outil, la sous-commission a fait remarquer qu'il y avait eu peu d'évaluations ou de rétroactions de la part des ISC qui en avaient fait l'objet. La sous-commission a convenu que, d'ici à la tenue du prochain Congrès de l'INTOSAI, il évaluera, au moyen d'un sondage, l'expérience passée des ISC en matière d'examens par les pairs; qu'il organisera un symposium réunissant les ISC qui ont fait l'objet d'un examen par les pairs afin qu'elles communiquent, recensent et perfectionnent les pratiques exemplaires et qu'elles publient un guide au prochain Congrès, selon la procédure habituelle.

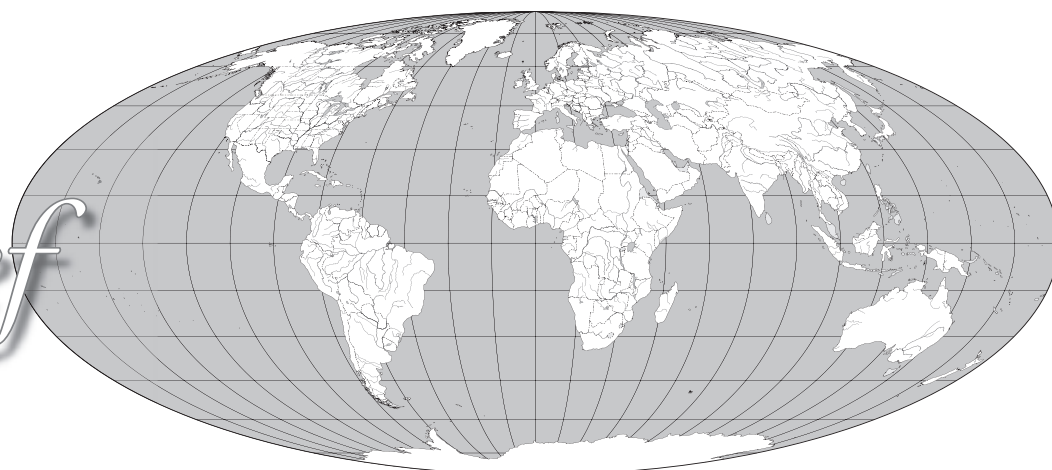
Questions stratégiques et prochaines étapes pour la CRC

La CRC examinera les activités proposées de chaque sous-commission et leurs coûts probables. Le Comité de pilotage de la Commission établira une échelle de priorités à l'égard de ces activités et de leurs coûts connexes, et trouvera des partenaires susceptibles de financer celles-ci. La Commission des affaires financières et administratives et le Comité directeur de l'INTOSAI examineront ensuite les besoins financiers de la CRC, de même que les demandes des autres commissions de l'INTOSAI. Ainsi, lorsqu'elle s'adressera à des organisations internationales pour demander des fonds somme toute limités, l'INTOSAI adoptera une démarche cohérente.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la CRC.

Télécopieur : ++212 (37) 71 18

Courriel : cocomptes@courdescomptes.ma

EN*bref*

Bangladesh

Projet de recherche de l'ASOSAI sur les systèmes de gestion de la qualité des contrôles

Le Bureau du contrôleur et vérificateur général du Bangladesh (CVG) a accueilli la sixième réunion du septième projet de recherche de l'ASOSAI sur les systèmes de gestion de la qualité des contrôles (SGQC) à Dacca, au Bangladesh, en avril 2006. Les représentants des sept ISC membres de l'équipe du projet de recherche (Bangladesh, Chine, Inde, Malaisie, Pakistan et Yémen) ont assisté à la réunion. Ce projet de recherche a été lancé lors de la 33^e réunion du Comité directeur de l'ASOSAI à Manille, aux Philippines, en octobre 2003. Il a pour but d'offrir des directives précises aux membres des ISC sur l'établissement d'un système de gestion de la qualité des contrôles.

M. Asif Ali, Contrôleur et Vérificateur général du Bangladesh, a inauguré la réunion et prononcé le discours principal, indiquant que le plan stratégique de son bureau pour 2003-2006 comprenait les importantes recommandations faites par l'équipe de recherche pour garantir une gestion de qualité des contrôles. Il a exprimé l'espoir que les SGQC donneront aux membres de l'ASOSAI les moyens de produire les rapports de contrôle de qualité.

Au cours de la réunion, les participants ont été informés des avancées des diverses phases

du projet de recherche. L'équipe de recherche a compilé une liste des pratiques de contrôle des secteurs public et privé et élaboré un projet de lignes directrices sur la gestion de la qualité des contrôles. Plusieurs ISC, y compris les ISC qui participent au projet de recherche, ont mis les lignes directrices à l'essai. Enfin, les participants ont étudié les leçons tirées des projets pilotes et préparent un document final sur le projet, qui sera présenté à la 10^e Assemblée de l'ASOSAI, en Chine, en septembre 2006.

Programme de formation à l'intention des contrôleurs du Sri Lanka

À la demande du service du Vérificateur général du Sri Lanka, le CVG a offert un programme de formation à 15 fonctionnaires de cette ISC à l'Académie de la gestion financière (FIMA), en janvier et en février 2006. Le cours comprenait une introduction à l'ISC du Bangladesh, un survol des procédés de planification et d'exécution des contrôles, des exercices pratiques de contrôles axés sur les systèmes, la planification et l'exécution de contrôles environnementaux, le contrôle des mesures de secours et de restauration après des désastres naturels, le contrôle axé sur le risque, le contrôle de gestion et la rédaction de rapports.

Il s'agit du deuxième programme de formation organisé par la FIMA à l'intention de participants étrangers. Le premier programme a été

offert à 24 fonctionnaires du Trésor du gouvernement du Timor-Leste, en 2004 et en 2005.

Le Haut-Commissaire du Sri Lanka a remercié le CVG d'avoir permis que ce programme de formation soit donné et a signalé qu'il contribuera à améliorer les capacités du Bureau du vérificateur général du Sri Lanka et à resserrer les liens d'amitié qui existent entre le Bangladesh et le Sri Lanka.

Les fonctionnaires de l'ISC du Sri Lanka ont reçu un certificat pour leur formation lors d'une cérémonie tenue à la FIMA, le 16 février 2006. M. A.K. Azizul Huq, ex-Contrôleur et Vérificateur général du Bangladesh, a présenté les certificats aux participants.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le CVG :

Fax : ++880 (2) 831 26 90
Courriel : international@cagbd.org
Site Web : www.cagbd.org

Grèce

Activités de formation de la Cour des comptes

En juin 2006, un séminaire intitulé la Cour des comptes de Grèce et le contrôle préalable des dépenses a été donné à l'École nationale des juges de Thessalonique à l'intention des juges et des juristes de la Cour des comptes hellénique. Le séminaire a porté notamment sur les dépenses et les comptes, le rôle des agents comptables dans les administrations locales, la nature juridique de l'imputation et des dépenses, et la légalisation de la dépense par la législature.

De nombreux juristes ont assisté au séminaire annuel de formation sur les technologies de l'information, offert à la Cour en février 2006. Comme la Cour des comptes s'est vue confier une mission de contrôle préalable de

l'administration locale, un cours a été donné aux juristes de la Cour pour les aider à se familiariser avec cette question. Enfin, des programmes de formation en langues étrangères (anglais, français et espagnol) ont été organisés à l'intention des juges et des juristes de la Cour.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec la Cour des comptes :

Fax : ++30 (210) 64 604
Courriel : elesyn@otenet.gr

Malawi

Décès du Vérificateur général

Le Bureau national de contrôle du Malawi a le regret d'informer la communauté de l'INTOSAI que M. Henry Kalongonda, Vérificateur général du Malawi, est décédé subitement le 24 janvier 2006. M. Kalongonda était entré au Bureau en avril 1971, et avait grimpé les échelons jusqu'au poste de Vérificateur général, en juillet 1997.

M. Kalongonda a travaillé pour améliorer le Bureau et renforcer les connaissances et les compétences de son personnel. Il a doté le Bureau d'une équipe multidisciplinaire pour encourager la gouvernance, la reddition de comptes, la transparence et une bonne gestion financière du secteur public du Malawi. Son personnel garde le souvenir d'un patron professionnel et loyal.

Conformément à l'article 184 de la Constitution de la République du Malawi, le Président a la responsabilité de nommer le nouveau vérificateur général et cette nomination doit être approuvée par l'Assemblée nationale.

Projet de coopération internationale pour le développement du Bureau

Le Bureau national de contrôle du Malawi fonctionne dans un contexte

difficile, avec un financement et des ressources humaines limités. De plus, il ne jouit pas d'une indépendance par rapport à l'exécutif pour exécuter les obligations de contrôle qui lui sont conférées par la loi.

Malgré ces difficultés, le Bureau développe continuellement ses compétences et ses capacités de manière à devenir un gardien plus efficient et efficace des ressources du secteur public du Malawi. Le projet de coopération entre le Bureau du Malawi et le Bureau national de contrôle de la Suède est un volet important de ce processus de développement.

Le projet est cofinancé par les gouvernements de la Norvège et de la Suède. Il a pour objectif général de contribuer au développement économique du Malawi et d'accroître la confiance dans le gouvernement et de la reddition de comptes de l'administration publique. Le projet vise aussi à accroître la confiance dans le Bureau et sa crédibilité.

À cette fin, le projet a été divisé en dix modules comme suit :

- renforcement des connaissances de la direction sur les ressources humaines;
- augmentation et amélioration de la formation interne;
- renforcement des contrôles sur les organismes parapublics;
- renforcement des contrôles de gestion;
- établissement d'un code de déontologie, de normes de contrôle et de lignes directrices détaillées sur le contrôle des comptes, des organismes parapublics, des TI et de gestion, et sur le contrôle de la qualité;
- amélioration des connaissances en TI et utilisation accrue de l'informatique, notamment pour le

contrôle informatisé des systèmes intégrés d'information de gestion des installations;

- amélioration de la planification des contrôles et préparation d'un plan annuel consolidé pour l'organisation;
- surveillance accrue des tendances mondiales dans le domaine du contrôle;
- amélioration des activités de relations publiques et de communication avec les médias;
- promotion des activités qui favorisent le bien-être du personnel, y compris celles qui ont trait au VIH/sida.

La deuxième phase de ce projet a été entreprise au début de 2005 et le Bureau est heureux des progrès réalisés jusqu'à maintenant. À ce jour, 22 activités de ces dix modules ont été menées à terme et dix autres ont été entreprises. Les activités s'adressent à tout le personnel et le Bureau a pris des mesures pour offrir aux employés qui travaillent loin de l'administration centrale les mêmes possibilités de formation. Pour obtenir l'adhésion du personnel et assurer la durabilité de la formation, le Bureau s'est efforcé de faire participer le personnel de contrôle et de soutien à la conception, à la présentation et à la mise en œuvre de toutes les activités du projet.

Même si le projet avance bien, il y a place à l'amélioration. Un défi vient du petit nombre de personnel de contrôle, dont la charge de travail a augmenté, ce qui réduit le temps nécessaire pour les activités de formation et l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de projet. Le Bureau est en train de recruter de nouveaux employés et espère ainsi combler la pénurie de personnel.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer

avec le Bureau national de contrôle du Malawi :

Chargé de projet : Tim Mponela
Courriel : tmponela@gmail.com

ou le projet de coopération institutionnelle :

Conseiller à long terme :
Einar Gorrissen,
Courriel : einar.gorrissen@gmail.com

Malaisie

Le Congrès national et d'autres événements soulignant le centenaire du Ministère national du contrôle

En 2005, le Ministère national du contrôle de la Malaisie (MNCM) a célébré son 100^e anniversaire en tenant plusieurs événements spéciaux, notamment l'ouverture de l'Académie nationale de contrôle en novembre, une journée nationale du contrôle en décembre et un congrès national en février 2006.

Le Congrès national visait à promouvoir la gouvernance et la reddition de comptes. Le Congrès, présidé par l'honorable Tan Sri Ramli Ngah Talib, Président du Parlement, avait pour thème La reddition de comptes et la bonne gouvernance : où sont les contrôleurs? Près de 400 représentants de ministères, d'organes législatifs, d'administrations locales, de cabinets de vérification privés, de sociétés parapubliques et d'organismes professionnels ainsi que des conférenciers-invités distingués de l'Australie, de l'Indonésie et de l'Afrique du Sud, ont participé au Congrès. Le Congrès a donné aux contrôleurs, aux gestionnaires et au public la possibilité de discuter des relations entre une bonne gouvernance et la reddition de comptes dans le secteur public; des enjeux, des défis et des moyens de répondre aux attentes des parties intéressées et des expériences d'autres pays dans ce domaine.

Deux mémoires ont été présentés au cours du Congrès. Le premier mémoire, de Y.B Dato' Shahrir b. Abdul Samad, président du Comité des comptes publics, a porté sur le rôle des contrôleurs et les attentes du public en



Conférenciers au Congrès national de contrôle de la Malaisie

matière de reddition de comptes et de gouvernance.

Le second, de M. Anwar Nasution, président du Conseil supérieur de contrôle d'Indonésie, traitait de l'éthique dans l'exercice du contrôle.

Une discussion en groupe sur les enjeux et les défis de la reddition de comptes de la bonne gouvernance a fait ressortir les perspectives des pays développés et des pays en développement. Les experts étaient M. Patrick Joseph Barrett, ex-Vérificateur général de l'Australie, et M. Shauket A. Fakie, Vérificateur général de l'Afrique du Sud. Tan Sri Dr Hadenan bin A. Jalil, Vérificateur général de la Malaisie, animait le débat.

Le programme a donné aux contrôleurs des secteurs public et privé la possibilité d'en apprendre davantage au sujet des principes de la reddition de comptes et de la bonne gouvernance, d'échanger des idées et de discuter des enjeux de l'heure et des défis auxquels fait face la profession du contrôle.

Visite de délégations de l'Indonésie et du Nigeria

En février 2006, M.I.G. Agung Rai a dirigé une délégation de quatre membres du Conseil supérieur de contrôle d'Indonésie au NAD pour discuter de coopération technique en matière de renforcement des capacités et de contrôle fiscal. Les délégués ont reçu de l'information sur le développement du NAD et les mesures prises par le Bureau pour moderniser le contrôle en Malaisie. Les délégués ont visité l'Académie nationale de contrôle et discuté avec des représentants du NAD à la direction générale du contrôle du ministère du Revenu intérieur.

En mars 2006, une délégation de neuf membres des comités du Sénat et de la Chambre du Parlement du Nigeria s'est rendue au MNM pour étudier le système d'information financière de la Malaisie. La délégation a visité le

Vérificateur général de la Malaisie et le Sous-vérificateur général a informé les membres sur les rôles et les responsabilités du Ministère et d'autres questions touchant le contrôle.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le NAD :

Fax : ++60 (3) 88 88 97 01

Courriel : jbaudit@audit.gov.my

Site Web : www.audit.gov.my

Paraguay

Nouveau contrôleur général

En août 2005, M. Octavio Augusto Airdi a été nommé Contrôleur général du Paraguay. M. Airdi a été choisi parmi les candidats proposés par le Sénat du Paraguay. Il a prêté serment pour un mandat de cinq ans conformément à la Constitution. Né à Asunción, au Paraguay, le 11 avril 1938, M. Airdi est avocat et possède une maîtrise en administration et planification stratégique nationale. Il possède également un diplôme en criminologie de l'Institut



M. Octavio Augusto Airdi.

des sciences sociales et criminelles.

De janvier 1996 à juillet 1998, il était directeur du Bureau des conseillers juridiques et coordonnateur de la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement. De 1998 à 2004, il était directeur général des ressources naturelles et de l'environnement. À ce titre, il a reçu une plaque de reconnaissance du Comité exécutif du Bureau du contrôleur général du Paraguay.

De plus, il était doyen de la Faculté de notariat et de sciences sociales à l'Université technique du commerce et du développement, ainsi que président du cours de droit contractuel civil de la Faculté de droit et de sciences diplomatiques de l'Université catholique Our Lady of Assumption.

Il a participé à un projet de transparence judiciaire visant à porter en justice les cas de corruption et à des ateliers de formation à l'intention des contrôleurs du Bureau du contrôleur général et des contrôleurs fiscaux du Ministère public. Il a également participé à des cours de l'OLACEFS sur le contrôle environnemental international et sur la détection des fraudes et de la corruption et aux enquêtes sur celles-ci. Il a donné des conférences sur des questions de politique et d'environnement à des congrès et à des symposiums nationaux et internationaux.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le Bureau du contrôleur général du Paraguay :

Fax : ++595 (21) 60 11 52, 66 28 7

Courriel : ddo@contraloria.gov.py,
cgrdesarrollo_py@hotmail.com

Russie

Vidéoconférence à l'intention des dirigeants des ISC des pays membres du G8

En vue du Sommet du G8, tenu à Saint-Pétersbourg, en Russie, en juillet 2006, M. Sergey Stepashin, Président de la Cour des comptes de la Fédération de Russie, avait organisé une vidéoconférence de trois heures à l'intention des dirigeants des ISC de sept des pays du G8. Les participants à la vidéoconférence du 7 juin 2006 ont discuté de trois thèmes que la Russie s'était fixés comme priorités pour sa présidence du



Participants à la vidéoconférence de juin 2006 des ISC des pays du G8

G8 en 2006 : la sécurité énergétique, le contrôle des maladies infectieuses et l'éducation. Les discussions ont porté sur des stratégies de promotion de la collaboration et de la coopération internationales entre les ISC. En plus de M. Stepashin, les dirigeants des ISC de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni ont participé à la vidéoconférence.

Pour préparer la vidéoconférence, chaque pays a présenté des mémoires sur les trois thèmes, résumant le travail de son ISC dans ces domaines et cernant les secteurs de collaboration future possible. La Russie a dirigé la discussion sur la sécurité énergétique et l'éducation tandis que les États-Unis ont animé la discussion sur le contrôle des maladies infectieuses. Les participants ont cerné quelques possibilités de collaboration, notamment pour la détermination et la communication des pratiques exemplaires en matière d'évaluation de la vulnérabilité des installations énergétiques essentielles, l'élaboration et l'application de méthodes uniformes pour l'évaluation de l'état de préparation d'un pays à des

pandémies et l'échange de méthodes pour déterminer l'efficacité par rapport au coût des dépenses en éducation. Les participants ont convenu que la vidéoconférence était un excellent moyen de tirer parti des technologies pour promouvoir le partage des connaissances et qu'elle permettait une utilisation efficiente du temps et des ressources. Les participants se sont montrés intéressés par des vidéoconférences semblables dans le futur.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec la Cour des comptes de la Fédération de Russie :

Fax : ++7 (495) 247 31 60
 Courriel : inorg@ach.gov.ru
 Site Web : www.ach.gov.ru

Suisse

L'examen par les pairs du Contrôle fédéral des finances de la Confédération helvétique est une réussite

Selon un examen mené récemment par des pairs, le Contrôle fédéral des finances (CDF) travaille de façon

diligente, efficace et hautement professionnelle. En conséquence, les résultats de cet examen contribuent à l'image de fiabilité, d'objectivité et de probité dont jouissent les rapports du CDF tant auprès des services contrôlés que des destinataires de ses rapports au Parlement. Le rapport d'examen par les pairs contient également des recommandations sur le choix des thèmes abordés, les mandats de révision, les offices GMEB (Gestion par mandats de prestations et enveloppes budgétaires), ainsi que sur l'activité de conseils et de soutien au profit du Parlement. L'examen par les pairs a été effectué par l'ISC de l'Allemagne sous la direction de son président.

L'INTOSAI recommande que les travaux des ISC soient examinés par des pairs d'autres pays. À l'été 2004, la Délégation des finances des Chambres fédérales a donné son accord en vue d'un examen du CDF par la Cour des comptes allemande. L'examen visait à vérifier si le CDF remplit son mandat légal de façon efficace et professionnelle et si les ressources allouées aux activités d'audit sont appropriées. Le CDF devait également obtenir une évaluation professionnelle de ses processus de planification et de travail ainsi que de sa gestion des ressources et de l'information, et recevoir des indications sur les possibilités d'optimisation. L'examen par les pairs ne comprenait pas cependant l'évaluation du système suisse de surveillance ni le dispositif de la Confédération dans ce domaine.

Dans son rapport sur le CDF, l'ISC allemande a conclu que le CDF dispose d'un organe efficace en matière de contrôle des finances et qu'il remplit sa mission légale. L'ISC allemande constate que les mandats de révision, nationaux et internationaux, imposés au CDF absorbent une partie importante des capacités. Elle recommande donc d'examiner dans

quelle mesure ces obligations peuvent être limitées afin de permettre au CDF d'assumer de nouvelles tâches. Le rapport indique que le CDF dispose par ailleurs d'effectifs appropriés et affecte, en comparaison avec des autorités comparables d'autres États, une part importante de ses ressources en personnel aux activités d'audit.

Pour ce qui du choix des thèmes d'audit, le rapport recommande au CDF de mettre en place une procédure qui tienne compte à parts égales des risques inhérents aux objets et au domaine de révision. Selon l'ISC allemande, une orientation plus marquée sur des thèmes déterminés augmenterait la portée des rapports de révision.

Enfin, le rapport relève que l'évaluation de résultats acquis après coup ne permet pas à elle seule de répondre aux besoins du Parlement, du gouvernement et de l'administration en matière d'analyses objectives approfondies et pertinentes. Ainsi, les indications fournies par le CDF sur les risques financiers et les potentielles économies réalisables seraient d'une grande utilité si elles pouvaient être prises en compte à temps dans les processus décisionnels. Pour pouvoir assurer un tel soutien, le CDF devrait être en mesure d'allouer une part accrue de ses effectifs à l'analyse précoce de problématiques qui revêtent une importance particulière. Il faudrait de plus mettre en place un cadre permettant au CDF d'utiliser sa marge de manœuvre afin de répondre de manière judicieuse aux besoins en matière de conseil indépendant. À cet égard, il est indispensable que l'indépendance du CDF soit garantie en tout état de cause quel que soit l'évolution du contexte dans lequel il est appelé à intervenir. Au cas où le CDF renforcerait son activité de conseil, une plus grande importance

devrait être accordée à son indépendance.

À la suite de cet examen, le CDF a mis davantage l'accent sur les audits transversaux afin de pouvoir procurer un soutien plus efficace au Parlement.

Pour obtenir un complément d'information, ainsi qu'une version abrégée du rapport d'examen par les pairs, veuillez communiquer avec le CDF :

Fax: ++41 (31) 323 11 01
Courriel : info@efk.admin.ch
Site Web: www.efk.admin.ch

CIGCP

Le Consortium célèbre ses 20 ans

Le Consortium international pour la gestion des comptes publics (CIGCP) a tenu sa 20^e conférence internationale à Miami, en Floride, aux États-Unis, du 7 au 12 mai 2006. Les participants ont assisté à des exposés, des études de cas et des discussions sur le thème de la conférence de cette année, l'Examen des résultats et l'étude des possibilités. Parmi les conférenciers internationaux, mentionnons M. Gene L. Dodaro, Chef de la direction, General Accountability Office des États-Unis, M. Charles Antoine St-Jean, Contrôleur général du Canada, et M. Arpad Kovacs, Président de la Cour des comptes de Hongrie. Des représentants des gouvernements et des organismes privés de plus de 33 pays ont assisté à la Conférence.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le CIGCP :

Fax : ++(202) 624-5473
Courriel : ICGFM@yahoo.com
Site Web : www.ICGFM.org

Le jumelage : Un mécanisme de renforcement des capacités des ISC

Bill Burnett, National Audit Office du Royaume Uni

Pour certaines personnes, le jumelage ne veut dire rien d'autre qu'une affiche à l'entrée d'une ville ou d'un village. Pour d'autres, il s'agit d'une visite d'échange occasionnelle ou l'occasion, pour les représentants des municipalités, d'échanger des plaisanteries et des cadeaux. Mais pour les ISC en transformation, le jumelage peut constituer un outil puissant pour leur permettre d'acquérir les connaissances et l'expertise dont elles ont besoin pour relever le défi du contrôle dans le secteur public dans le monde moderne.

Ces dernières années, le renforcement des capacités des ISC est devenu le sujet de l'heure, comme en fait foi l'établissement de la nouvelle Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI. Motivé par l'élargissement de l'Union européenne (UE), le jumelage a été utilisé pour renforcer les capacités des institutions du secteur public des pays d'Europe centrale et orientale, y compris les ISC, depuis plusieurs années. Ces mécanismes permettent aux pays candidats de profiter de la mise à leur disposition d'une aide financière de la Commission européenne pour la promotion du renforcement des capacités afin de les aider à développer des administrations modernes capables d'intégrer les meilleures pratiques internationales.

Le financement permet à un conseiller résident de jumelage (CRJ) d'être détaché à temps plein dans l'ISC du pays candidat pendant une période pouvant atteindre trois ans. Des experts à court terme offrent également un soutien pour certaines activités dans le cadre de projets de jumelage. Contrairement à l'assistance technique traditionnelle, qui comprend généralement des interventions à court terme comme de la formation ou des ateliers, le jumelage est un mécanisme à plus long terme qui vise à susciter des changements durables à long terme. Comme des changements fondamentaux peuvent prendre un certain temps à se concrétiser, la Commission européenne accorde également une aide financière au jumelage aux nouveaux États membres, pendant une période limitée.

Pour que le jumelage réussisse à procurer des changements utiles, il faut offrir la bonne expertise au bon moment. Le bénéficiaire doit avoir une vision claire de ce qu'il veut devenir et de la façon d'y parvenir de manière à ce que le jumelage puisse être adapté en conséquence. Pour parvenir à cette fin, les principales étapes décrites dans les sections suivantes doivent être prises en compte.

Détermination des besoins et des changements nécessaires

Premièrement, le bénéficiaire doit identifier ses besoins. Ce travail peut être effectué au moyen d'une autoévaluation ou d'un examen par des pairs; dans les deux cas, il doit, pour être valable, être effectué de manière approfondie et dans un esprit d'ouverture et de franchise.

N.D.R.L.

Bill Burnett est l'un des deux directeurs du NAO du R.-U. qui sont responsables des relations internationales et de la coopération technique. Il travaille au NAO depuis plus de 30 ans et a participé étroitement à des projets de jumelage, tant à titre de conseiller qu'à titre de chef de projet. Dans l'article qui suit, il s'inspire de son expérience, surtout dans le contexte de l'Union européenne, pour dégager les principaux éléments de réussite des projets de jumelage.

Les bénéficiaires peuvent devoir faire face à des réalités difficiles, mais il ne sert à rien de dissimuler les problèmes. Il ne sert à rien non plus de chercher à maintenir ou à défendre des pratiques du passé qui ne sont plus adéquates. Si le bénéficiaire ne peut accepter cela, il devient plus difficile de changer la situation. Par ailleurs, ce genre de projet doit être réalisé avec empathie et de manière constructive, et les résultats doivent être présentés de manière à tenir compte du contexte souvent difficile dans lequel l'ISC hôte fonctionne.

Généralement, les modifications requises comprennent une révision de la loi sur l'audit, une plus grande indépendance, de meilleurs suivis et mises en œuvre des constatations des audits, et des méthodes d'audit améliorées. Cependant, le facteur le plus important — et bien souvent négligé — est l'obligation d'insuffler une nouvelle culture à l'organisation et aux personnes qui y travaillent. Au sein d'une ISC, la gestion du changement ne peut réussir que si les employés à tous les niveaux sont convaincus que c'est la chose à faire. Cette conviction doit être bien ancrée et bien comprise à tous les niveaux de l'organisation et démontrée pendant tout le processus de gestion du changement. Des communications franches et honnêtes sont essentielles au maintien de la confiance et de la mobilisation.

Établissement d'un plan stratégique

Après l'identification des changements nécessaires, il faut les classer par priorité et les intégrer à un plan de développement stratégique qui décrit les priorités, qui comprend un échéancier réaliste pour apporter ces changements et qui indique la façon la plus appropriée d'y parvenir. Le plan doit attribuer les responsabilités aux membres du personnel et aux groupes de travail et mobiliser le personnel à tous les niveaux de l'organisation pour assurer l'adhésion et l'appropriation.

Il faut discuter du plan avec les parties prenantes externes ainsi qu'avec les employés. Les discussions avec des parties de l'extérieur revêtent une importance particulière si les changements souhaités dépendent de l'appui d'autres parties — particulièrement le parlement, dans le cas de modifications législatives. Le plan doit tenir compte du fait qu'au cours du processus de changement, l'ISC doit effectuer ses tâches quotidiennes et en tenir compte lorsqu'elle établit les priorités et planifie le travail, surtout dans le cas des petites ISC qui peuvent jouir d'une moins grande marge de manœuvre dans l'affectation de leurs ressources.

Les ISC en développement auront probablement besoin d'aide pour préparer leur plan stratégique. En Europe, SIGMA¹ a apporté son concours à de nombreux projets de jumelage d'ISC en conseillant les ISC en développement sur les améliorations qu'elles doivent apporter et en les aidant à établir un plan stratégique réaliste.

¹ SIGMA (soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion) est une initiative conjointe de l'UE et de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le choix d'un partenaire de jumelage

Pour l'ISC bénéficiaire, la prochaine étape consiste à choisir son partenaire de jumelage parmi les ISC des États membres de l'UE (ou, dans de nombreux cas, de partenariats d'ISC) qui ont manifesté de l'intérêt pour le projet. Les relations entre les partenaires doivent déboucher sur une compréhension mutuelle des besoins du bénéficiaire, une entente sur la façon dont le projet de jumelage proposé peut répondre à ses besoins, et un engagement mutuel envers son succès. L'importance des relations personnelles ne doit pas être sous-estimée, ce qui rend le choix du CRJ vital. Il doit s'être gagné le respect et la confiance du bénéficiaire.

Le plan de travail

Généralement, le projet de jumelage est géré par le CRJ et un chef de projet de l'institution bénéficiaire, avec l'appui d'un certain nombre d'experts à court terme. Le projet comprendra les éléments suivants :

- une analyse approfondie de la situation, y compris un examen de la loi, des pratiques d'audit, de la gestion des ressources humaines et des technologies de l'information;
- une composante de formation technique pour offrir une formation théorique — dans des domaines comme l'audit des comptes et l'audit de gestion, l'utilisation des TI, et la lutte contre la fraude et la corruption;
- des audits pilotes visant à mettre en pratique l'enseignement théorique;
- l'élaboration et la mise à l'essai de manuels d'audit;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie à l'égard des ressources humaines visant le recrutement, la formation du personnel et l'élaboration de modèles de compétences pour chaque poste;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie des TI pour appuyer le projet de jumelage et le plan stratégique.

Principaux facteurs de réussite à long terme

Un projet de jumelage n'offre en soi aucune garantie de viabilité des changements. Un certain nombre de facteurs sont essentiels pour que le bénéficiaire réalise des changements organisationnels durables. Il faut que la haute direction, tant chez l'ISC bénéficiaire que chez le partenaire de jumelage, particulièrement le CRJ et le chef de projet, s'engage pleinement en faveur du projet.

Les partenaires doivent également communiquer de manière franche et honnête et être prêts à prendre des décisions difficiles. Le bénéficiaire doit être disposé à contester le mode de fonctionnement de l'ISC partenaire, et celle-ci doit répondre de manière positive aux objections.

Un comité de pilotage interne — présidé au niveau supérieur — doit être établi pour attester de l'engagement de la direction en faveur du projet et ce comité doit avoir le pouvoir de surmonter toutes les difficultés susceptibles de se produire. Des groupes de travail doivent être établis et chargés de divers éléments du plan de travail.

Il faudra peser avec soin la capacité d'absorption de l'ISC hôte et, au moment d'établir les activités du plan de travail, il devra y avoir un lien évident avec le plan stratégique. Il faut fixer des cibles et des jalons et s'en servir pour évaluer régulièrement les progrès, et ajuster le plan au besoin.

Les interventions des autres experts à court terme doivent être cohérentes de manière à ce que ceux-ci puissent établir de bonnes relations avec le personnel bénéficiaire pendant toute la durée du projet. Les deux partenaires doivent faire preuve de souplesse lorsqu'ils modifient des activités, si cela s'avère nécessaire. Un lien clair entre les activités garantira que la théorie est testée en pratique et est décrite clairement dans les directives et les manuels.

Le plan de travail doit être communiqué clairement à tout le personnel et aux parties prenantes et expliquer la façon dont le projet s'inscrira dans le plan stratégique global. Le partenaire du jumelage ne doit pas être perçu comme imposant ses propres processus et procédures aux bénéficiaires mais plutôt comme les adaptant au contexte local. Le jumelage et non la reproduction doit être le mantra.

Il faut également veiller à ce que le projet de jumelage tienne compte de l'évolution générale de la gestion des finances publiques dans le pays bénéficiaire. Les risques pour la viabilité du projet doivent être cernés de manière à mettre en place une stratégie pour les atténuer.

Après le jumelage

À la fin du projet, le bénéficiaire devrait être en bonne voie de mettre en œuvre avec succès son plan stratégique et s'être doté des structures pour garantir des résultats positifs. Cependant, cette période peut être difficile pour le bénéficiaire. Sans un appui et un engagement soutenus, la tentation peut être forte de retomber dans les mêmes habitudes. Idéalement, le partenaire de jumelage devrait continuer d'apporter son soutien, de manière réduite, mais cela n'est pas toujours possible. À cette étape, la résistance au changement du bénéficiaire sera mise à l'épreuve, et c'est alors qu'on pourra commencer à évaluer le succès du projet de jumelage.

Un groupe d'experts du jumelage a été créé par un certain nombre d'ISC européennes qui ont apporté une assistance au jumelage ou qui en ont bénéficié. Le groupe est en train de préparer un guide pratique du jumelage qui sera disponible d'ici peu.

Pour obtenir un complément d'information sur ce groupe ou le travail de jumelage du NAO du R.-U., veuillez communiquer avec l'auteur à bill.burnett@nao.gsi.gov.uk.

Relever de nouveaux défis en matière d'apprentissage : Premier atelier régional d'apprentissage en ligne donné par l'IDI et l'OLACEFS

Patrick Callaghan, National Audit Office du R.-U. et Elizabeth Walmann, IDI

Engagement pris par le plan stratégique de l'IDI à l'égard de la formation en ligne

Le plan stratégique pour 2001-2006 de l'IDI tire à sa fin. Le plan engageait l'IDI à atteindre cinq objectifs que les membres de l'INTOSAI avaient jugés prioritaires à la fin des années 1990. Le cinquième objectif visait à étudier les potentialités des programmes de formation à distance, et l'IDI s'est lancée dans son premier projet d'apprentissage à distance pour concrétiser cet engagement.

Depuis longtemps, l'IDI mobilise les régions de l'INTOSAI pour qu'elles établissent des programmes de renforcement des capacités afin de répondre aux besoins de formation. De 2001 à 2003, les trois premières années du cycle de planification stratégique, des progrès de taille ont été réalisés pour mettre en œuvre les objectifs 1 à 4 du plan stratégique. À la fin de 2003, l'IDI a commencé à travailler au cinquième objectif. Comme l'apprentissage en ligne n'avait jamais encore été utilisé pour répondre à des besoins régionaux, l'IDI a cherché une région, un besoin et un partenaire pour exécuter un projet d'exploration des potentialités de l'apprentissage en ligne.

Partenariat avec l'OEA et l'OLACEFS

En octobre 2003, l'IDI a commencé à rencontrer des organismes de développement international pour intéresser un ou plusieurs partenaires à son programme d'apprentissage en ligne. Le partenariat était un aspect essentiel du programme, car l'IDI n'avait ni les outils ni les ressources nécessaires pour mettre en place ce nouveau mode de fonctionnement.

Grâce à cette stratégie de partenariat, l'IDI a été initiée au programme de formation en ligne de l'Organisation des États américains (OEA), une organisation qui regroupe les pays des Amériques dans le but de renforcer la coopération et de faire avancer des intérêts communs par le dialogue et l'action. L'OEA offre un vaste programme de formation en ligne donné par sa classe virtuelle, c'est-à-dire une plateforme de formation à distance développée par l'Organisation qui facilite l'apprentissage par l'entremise du portail éducatif (www.educoea.org) en anglais, espagnol, français et portugais. La classe virtuelle permet à l'Organisation et à ses partenaires de donner des cours et des formations à des personnes de toutes les régions des Amériques, et elle a mis en place un programme de certification qui est reconnu tant par les gouvernements que les employeurs. L'OEA a offert d'héberger les cours de formation en ligne financés par l'IDI qui répondent aux objectifs de développement de l'OEA, moyennant recouvrement des coûts.

N.D.R.L.

Dans le numéro d'octobre 2004 de la *Revue*, Patrick Callaghan, alors gestionnaire en formation en ligne de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), illustre la façon dont la formation en ligne pourrait améliorer la formation et renforcer les capacités des ISC. Dans l'article qui suit, Patrick Callaghan et Elizabeth Walmann rendent compte des défis et des résultats du premier cours en ligne donné dans une région de l'INTOSAI.

« Cette expérience... m'a donné la possibilité de voir comment un groupe de 62 personnes peuvent devenir une communauté virtuelle, se développer, apprendre les unes les autres, explorer et mettre en commun leurs connaissances, et apprendre des expériences des autres. »

— Marcelo Cartaya, coordonnateur des études, Venezuela

L'OLACEFS avait manifesté auparavant de l'intérêt pour la formation à distance comme moyen de former un grand nombre de contrôleurs. Après avoir discuté avec l'administrateur de la formation de l'OLACEFS (l'ISC du Venezuela) et conclu une entente avec l'Assemblée générale de l'OLACEFS, l'IDI et l'OLACEFS ont convenu de mettre sur pied un programme de formation en ligne fondé sur le cours de contrôle de gestion de deux semaines, qui avait été donné avec succès plusieurs fois.

Une année en gestation

L'IDI et l'OEA ont signé un accord de coopération en août 2004. L'IDI et l'OLACEF devaient fournir l'expertise de la matière, les matériels de cours, les tuteurs et le financement, tandis que l'OEA élaborerait un cours répondant à ses normes pédagogiques élevées et donnerait des conseils sur la prestation du cours.

À partir de l'expérience de l'OEA, l'IDI a travaillé de concert avec l'ISC du Venezuela pour se fixer l'objectif de former 60 contrôleurs en environ 11 semaines à temps partiel. Marcelo Cartaya, de l'ISC du Venezuela, a été choisi comme coordonnateur des études, c'est-à-dire le principal responsable de l'élaboration et de la prestation du cours. En plus d'être un spécialiste de la formation de l'IDI et un expert en contrôle de gestion, il a joué également un rôle majeur dans l'élaboration de la stratégie de formation régionale de l'OLACEF. Au cours de l'élaboration de la stratégie, Marcelo a surveillé l'adaptation des matériels de cours créés pour la classe et veillé à ce qu'ils conviennent bien à la classe virtuelle, et révisé les stratégies proposées par l'OEA.

Tania García, également de l'ISC du Venezuela, a agi comme spécialiste de la matière. Tania et Marcelo ont révisé les matériels de cours théoriques et conseillé les concepteurs de l'OEA sur les éléments interactifs du cours pilote.



Le personnel de l'IDI et de l'OLACEF ayant participé au premier atelier régional de formation en ligne de l'INTOSAI

« Les connaissances que j'ai acquises au sujet de la planification et l'évaluation des systèmes de contrôle interne, de l'organisation des constatations, de l'élaboration des constatations et des recommandations, et de la rédaction des rapports me sont extrêmement utiles dans mes fonctions actuelles. »

— Silvina Negro,
participante, Argentina

« Participer à ce projet pilote a été très valorisant. »

—Minor Sancho,
tuteur du Costa Rica

L'IDI et l'OLACEFS ont également dû trouver et former un groupe de tuteurs en ligne. Même si le coordonnateur des études veille à ce que le cours soit donné de manière adéquate et uniforme, les tuteurs en ligne interagissent avec les étudiants tous les jours, répondent à leurs questions, dirigent les activités et évaluent les travaux. Comme les tuteurs en ligne doivent posséder les mêmes qualités d'empathie que des professeurs en classe, on a décidé d'avoir recours aux spécialistes de la formation de l'OLACEFS qui étaient sur le point de suivre un atelier de conception de cours et de techniques d'enseignement à Quito, en Équateur. L'OEA a délégué un membre de son personnel à Quito pour former tous les participants à la méthode d'enseignement virtuel.

L'OAE, l'OLACEFS et l'IDI ont décidé que sept de ces formateurs agiraient comme tuteurs en ligne. Six encadreraient dix étudiants tandis que le septième agirait comme tuteur suppléant en cas d'absence. Pour la plupart des cours de l'OEA, chaque tuteur doit encadrer 30 étudiants; la décision de limiter, pour le programme de l'OLACEFS, chaque tuteur à dix étudiants a été prise compte tenu du fait que les tuteurs effectuaient ce travail à temps partiel et que, vu la durée du cours, il était important de ne pas les surcharger.

En juin 2004, le coordonnateur des études, le spécialiste de la matière, les tuteurs en ligne et les gestionnaires de programme de l'IDI se sont réunis pour la première et l'unique fois au Venezuela afin de définir les responsabilités, de s'entendre sur un calendrier et de constituer un réseau d'appui. À la suite de cette réunion, le cours a été testé pendant sept semaines, au cours desquelles les tuteurs ont agi comme étudiants. Cet essai a permis aux tuteurs de définir leur rôle et de s'y préparer et de mettre la dernière main aux matériels de cours et aux exercices.

Le cours pilote au complet a été mené à terme avec succès en décembre 2005.

L'IDI a facilité les communications avec les ISC et l'OLACEFS et a appliqué une stratégie de marketing axée sur les communications les meilleures possible. Le personnel de l'IDI a fait des exposés devant l'Assemblée générale et le Comité de formation régional de l'OLACEFS. Le personnel de l'IDI a également écrit aux dirigeants de toutes les ISC participantes pour les encourager à appuyer les étudiants et les tuteurs. En rétrospective, nous pensons que cet appui est l'un des principaux facteurs qui ont contribué au succès de ce cours.

Il fallait informer les ISC que leur personnel (les étudiants, les tuteurs et le coordonnateur des études) avait besoin de temps et d'une infrastructure informatique adéquate étant donné les exigences du cours. C'était l'un des défis les plus importants auxquels tous les participants ont été confrontés puisque, au cours de cette période de 11 semaines, tous les contrôleurs avaient d'importantes missions qui ne pouvaient être reportées. Comme l'explique Silvina Negro, participante de l'Argentine, « Je ne suis pas parvenue à un équilibre idéal entre mon cours et mes tâches quotidiennes, car j'étais à l'extérieur en train d'effectuer un contrôle au lieu d'être à mon bureau. »

« Ce qui est merveilleux, c'est que nous avons accès à la classe virtuelle à toute heure du jour et tous les jours de la semaine. »

— Silvina Negro,
participante, Argentine

Les tuteurs et le contrôleur des études ont dû faire face aux mêmes défis. Selon Marcelo Cartaya : « il est difficile de veiller à ce que les ISC réservent suffisamment de temps pour les tuteurs et les participants au projet. Il est important qu'ils se rendent compte qu'un cours virtuel exige autant de temps qu'un cours en classe ».

Quelques faits au sujet du cours :

- Le cours a été donné 100 p. 100 en ligne — les étudiants et les tuteurs ne se sont jamais rencontrés — de septembre à décembre 2005.
- Soixante-deux participants ont entrepris le cours.
- Cinquante-cinq participants de 16 pays ont obtenu leur diplôme — un taux de réussite de 95 p. 100 dans un milieu virtuel où il n'est pas rare de constater des taux d'échec de 30 à 50 p. 100.
- Le cours était divisé en cinq modules, chacun accompagné d'exercices ou de discussions. Les exercices exigeaient habituellement l'envoi de fichiers entre les groupes, auxquels chaque étudiant ajoutait ses perspectives ou ses commentaires.
- Les étudiants et les tuteurs échangeaient par des séances de clavardage organisées et sur un forum de discussion en ligne.
- Le dernier module comprenait un exercice au cours duquel chaque étudiant devait établir un plan d'action de contrôle de gestion dans son ISC.

Rien ne peut compenser l'apport des participants, depuis le coordonnateur des études et les sept tuteurs jusqu'aux 59 étudiants qui ont obtenu leurs diplômes. Chacun d'entre eux a consacré 11 semaines à ce cours tout en poursuivant ses tâches quotidiennes et a fait preuve d'une grande motivation.

Un bel avenir pour la formation en ligne au sein de l'OLACEFS

Minor Sancho, l'un des tuteurs, a résumé ainsi la valeur du programme pilote de formation en ligne pour l'OLACEFS :

« Ces résultats contribueront, sans l'ombre d'un doute, à la mise en œuvre d'un modèle de formation en ligne dans la région de l'OLACEFS. »

« Cela nous permettra de former plus de personnes avec moins de ressources. »

« Je suis convaincu qu'en peu de temps, les ISC collaboreront à la conception et à l'élaboration de cours virtuels pour répondre aux besoins de formation locaux et régionaux. »

Le Comité de formation régional de l'OLACEF prévoit offrir de nouveau ce cours virtuel et organise la formation d'autres tuteurs en ligne.

L'IDI et la formation en ligne — autres informations

Il s'agissait du premier programme de formation en ligne organisé par l'IDI et l'OLACEFS et il était fondé sur une méthode en particulier, celle de la classe virtuelle. Par la suite, l'IDI a mis sur pied des programmes à l'aide d'autres méthodes de

formation à distance. En novembre-décembre 2005, 20 participants de cinq régions de l'INTOSAI (l'AFROSAI, l'ASOSAI, la CAROSAI, l'EUROSAI et la SPASAI) se sont réunis à Kuala Lumpur, en Malaisie, pour un atelier de deux semaines sur les méthodes de formation en ligne sur deux aspects d'un logiciel de formation en ligne. Ces participants utilisent le logiciel pour élaborer leurs propres cours.

En collaboration avec la Commission permanente pour le contrôle informatique de l'INTOSAI, l'IDI convertit une part du didacticiel de la Commission en un cours de formation en différé de 20 heures sur l'audit des contrôles. Dans un cours en différé, les participants et les tuteurs n'interagissent pas en temps réel. Généralement, l'étudiant envoie ses questions par courriel et les tuteurs ou d'autres étudiants y répondent au moment qui leur convient. Ce cours est élaboré en utilisant Internet et des CD-ROM dans trois régions de l'INTOSAI — l'AFROSAI anglophone, l'ASOSAI et la CAROSAI.

Conclusion

L'IDI a acquis une expérience précieuse grâce à ce premier projet pilote de formation à distance et aux autres projets menés ensuite, et elle est prête à pousser l'expérience plus loin. Cette méthode de formation est très prometteuse et vaut la peine d'investir davantage pour l'explorer puisque, comme l'a montré l'expérience de l'OLACEFS, elle nous permet d'atteindre un plus grand nombre d'employés des ISC et de réduire le coût des déplacements et de l'hébergement, qui constituent le principal facteur de coûts des formations internationales.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec la gestionnaire de la formation en ligne de l'IDI, M^{me} Archana Shirsat, par courriel à : archana.shirsat@idi.no.

Vous trouverez dans les Nouvelles de l'IDI dans chaque numéro de la *Revue* de l'information sur tous les programmes de l'IDI.

Neuvième Congrès de la SPASAI

Susan Fleming, Government Accountability Office des États Unis

L'Association des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique du Sud (SPASAI) a tenu son 9^e Congrès à Saipan, Mariannes du Nord, du 22 au 26 mai 2006. L'ISC des Mariannes du Nord était l'hôte du Congrès, qui a attiré des délégués de 17 ISC des pays membres ainsi que des observateurs d'autres ISC, de la Banque asiatique de développement et du Secrétariat général de l'INTOSAI.

Cérémonies d'ouverture

Les cérémonies d'ouverture, qui ont eu lieu le 22 mai, ont été animées par l'honorable Juan Tudela, Maire du Commonwealth des Mariannes du Nord (CMN), M. Tamaseu Leni Warren, Contrôleur et vérificateur en chef du Samoa, et M. Michael Sablan, Contrôleur public du CMN. Chacun des orateurs a souhaité la bienvenue aux 29 délégués et observateurs des 17 pays membres de la SPASAI.

M. Tamaseu Warren a transmis la présidence de la SPASAI à M. Michael Sablan, qui a souligné le fait que les ISC de la région font face aux mêmes enjeux de recrutement, de formation et de perfectionnement du personnel. Il s'est dit heureux d'assumer la présidence et impatient de travailler en collaboration avec tous.

M. David B. Cohen, Sous-secrétaire adjoint aux Affaires intérieures du Département de l'Intérieur des États-Unis, était l'invité d'honneur et principal conférencier. Dans son allocution, il a fait observer que les îles ont pour objectif la promotion du développement économique et la reddition de comptes du secteur privé. Il a cependant attiré l'attention des membres de la SPASAI sur « l'importance du rôle que jouent les contrôleurs non seulement dans la promotion de la reddition de comptes, mais aussi dans la création des conditions propices au développement économique du secteur privé ».



M. Tamaseu Leni Warren, Contrôleur et vérificateur en chef du Samoa, transmet la présidence de la SPASAI à M. Michael Sablan, Contrôleur public des Mariannes du Nord.

Exposés du thème technique

Le thème central du Congrès — Aider les pays du Pacifique à tirer des enseignements de l'expérience des autres et améliorer la reddition de comptes dans la région — a été traité dans trois sous-thèmes : l'éthique et la reddition de comptes, l'approvisionnement et la gestion des marchés, et les tendances du terrorisme.

Sous-thème I : L'éthique et la reddition de comptes

M. Michael Sablan, Contrôleur public du CMN, a expliqué que la Loi sur l'éthique du CMN, qui est considérée comme l'une des plus rigoureuses aux États-Unis¹, présente des occasions uniques d'exécution dans les Mariannes du Nord si l'on considère que les îles ont des coutumes bien implantées et que leurs collectivités sont assez petites. Afin d'informer les fonctionnaires sur les règles qu'ils doivent suivre, le Bureau du contrôleur public a offert des ateliers sur l'éthique à plus de 4 000 des 5 000 fonctionnaires du CMN. Dans son exposé, M. Sablan a notamment donné des exemples qui ont permis aux participants d'établir un rapport plus étroit entre les restrictions prévues par la loi et les situations courantes sur les plans professionnel et social.

Sous-thème II : L'approvisionnement et la gestion des marchés

M. Ralph Capio, avocat et professeur de la Graduate School Pacific Islands Training Initiative (PITI) du Département de l'Agriculture des États-Unis, a brossé un tableau général des processus d'approvisionnement et de gestion des marchés et décrit les facteurs qui influent sur la fraude et la corruption. Il a fait remarquer que les divers stades des processus comportent des occasions différentes de fraude et de corruption, et que le contrôleur doit prêter attention aux signes avant coureurs qui correspondent à chacun de ces stades. M. Capio a exposé les grandes lignes du cours de la PITI, « La gestion efficace du processus d'approvisionnement ». Ce cours aborde entre autres les sujets suivants : le processus d'approvisionnement global; les concepts et les principes de la passation des marchés; les pratiques exemplaires; la prise en compte de divers facteurs lors de l'attribution des marchés et pendant les étapes qui précèdent et suivent l'attribution.



Délégués au Congrès de la SPASAI de 2006, à Saipan, Mariannes du Nord.

Sous-thème III : Tour d'horizon du terrorisme

M. Jim Barry, agent spécial du Federal Bureau of Investigation des États Unis, a fait un résumé sommaire des tendances du terrorisme à l'échelle internationale, y compris le financement du terrorisme. Il a parlé du terrorisme dans une perspective régionale et a expliqué les mesures qui visent à détecter, à décourager et à déstabiliser les activités terroristes.

¹ Le CMN est un Commonwealth en union politique avec les États Unis.

Programmes régionaux de formation

M. Kevin Brady, Secrétaire général de la SPASAI, a signalé qu'au cours des deux dernières années, l'organisation a continué de mettre l'accent sur l'exécution des programmes régionaux de formation, conformément à l'entente intervenue entre le Bureau du contrôleur et vérificateur général de la Nouvelle Zélande et l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI). En outre, le Bureau du vérificateur général de Fidji a obtenu du financement de l'Union européenne pour une série de trois programmes de formation s'adressant principalement aux contrôleurs généraux. Les programmes de formation ont dans une large mesure repris les cinq objectifs du plan régional de renforcement institutionnel de la SPASAI :

- aider les bureaux de contrôle à combler leurs besoins de formation et leurs besoins connexes;
- offrir des moyens de communiquer l'information sur la formation, les méthodes et la technologie dans la région;
- veiller à ce que les activités de formation et les activités connexes demeurent pertinentes;
- obtenir les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan;
- promouvoir les pratiques exemplaires et les méthodes et renforcer les structures organisationnelles des bureaux de contrôle.

M. Brady a fait observer que les activités futures dépendent de la proposition de mise en œuvre d'une initiative régionale de la Banque asiatique de développement.

Initiative de contrôle de la région du Pacifique

M. Barry Reid et M. Aolele Su'a Aolese, de la Banque asiatique de développement (BAsD), ont renseigné les participants sur l'Initiative de contrôle de la région du Pacifique (IVRP). Les responsables du Forum des îles du Pacifique (FIP)² ont, en octobre 2005, appuyé une étude et une analyse plus poussées de l'IVRP dans le cadre du plan pour le Pacifique. Avec la participation du FIP en qualité de coordonnateur, la BAsD collabore avec les contrôleurs régionaux en vue de peaufiner la méthode de conception en trois volets de l'IVRP. La BAsD espère présenter la proposition finale au Congrès de la SPASAI de 2007.

M. Reid a mentionné que l'objectif principal de l'initiative est d'« adopter des normes élevées de contrôle pour le secteur public dans la région du Pacifique ». Une enquête de la BAsD menée auprès des ISC du Pacifique a permis de cerner des thèmes communs et des questions clés sur lesquels l'IVRP pourrait se pencher. Par exemple, l'enquête a révélé que la formation offerte par la SPASAI et l'IDI avait grandement contribué au perfectionnement professionnel et technique des contrôleurs du secteur public dans la région du Pacifique. Par contre, il est difficile pour ces bureaux, qui sont petits et situés dans des régions éloignées, d'attirer et de garder du personnel

² Le Forum des îles du Pacifique est composé de 16 États indépendants et autonomes du Pacifique. C'est la principale organisation politique et économique de la région, et ses responsables se rencontrent annuellement pour trouver des réponses collectives aux questions régionales.

compétent et d'assurer son perfectionnement. Ils ne peuvent non plus concurrencer le secteur privé en ce qui a trait aux régimes de rémunération et disposent de budgets restreints pour financer leurs activités.

Les participants de la SPASAI ont accepté à l'unanimité de mettre en œuvre la proposition sous réserve des conditions suivantes :

- L'autonomie et l'indépendance des ISC sont importantes et doivent être protégées en toutes circonstances.
- Il convient d'adopter une approche régionale pour les questions d'intérêt commun, mais l'IVRP doit prendre en compte les besoins particuliers des ISC.
- L'IVRP devrait s'adresser à tous les membres de la SPASAI et non pas seulement aux membres du FIP ou de la BAsD.
- L'IVRP devrait compléter et non remplacer les activités de l'IDI.

Autres questions

Le Bureau du contrôleur public de Guam a été accepté comme nouveau membre de la SPASAI. M^{me} Doris Flores Brooks, Contrôleure publique de Guam, a indiqué qu'elle se réjouissait de la possibilité de relever, de concert avec la communauté de la SPASAI, les défis auxquels les ISC sont confrontées dans la région du Pacifique.

M. Kevin Brady, Contrôleur et Vérificateur général de la Nouvelle Zélande a été nommé à l'unanimité pour un autre mandat comme Secrétaire général de la SPASAI.

Les représentants de la Papouasie Nouvelle Guinée ont invité les participants au 10^e Congrès de la SPASAI qui se tiendra dans leur pays en 2007.

Autres activités

Tout au long de la conférence, le Contrôleur public du Commonwealth des Mariannes du Nord a réservé aux participants un accueil des plus chaleureux, typique du Pacifique Sud. Les délégués et les invités ont assisté à un dîner offert par le Gouverneur du CMN, M. Benigno Fitial, et le Lieutenant gouverneur du CMN, M. Timothy Villagomez, à la résidence du Gouverneur. Les participants ont aussi eu l'occasion de visiter le parc commémoratif américain, notamment le centre des visiteurs et la salle d'exposition, qui a été créé pour honorer les personnes qui ont perdu la vie pendant la campagne des îles Mariannes lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le jeudi, les délégués ont été conduits à l'extrémité nord de l'île où ils ont pu voir les vestiges de la Seconde Guerre mondiale ainsi que les falaises Banzai Cliff et Suicide Cliff. Au cours de la soirée, les délégués et les invités ont pris part à un dîner d'adieu offert par les membres de la 15^e Législature du Commonwealth des Mariannes du Nord.

Pour obtenir un complément d'information, prière de communiquer avec M. Michael Sablan, Contrôleur public, Commonwealth des Mariannes du Nord :

Télécopieur : ++(670) 322-7812

Courrier électronique : mssablan@opacnmi.com

Site Web : www.opacnmi.com

Profil : Cour des comptes d'Espagne

Javier Rodríguez Ariza, Cour des comptes d'Espagne

Historique

La Cour des comptes d'Espagne remonte au Moyen-Âge alors que la population demandait au roi comment l'argent prélevé avait été utilisé. Au XIII^e siècle, sous le règne d'Alphonse X le Sage, roi de Castille et Léon, un recueil de lois connu sous le nom de Las Partidas contenait de nombreuses références au contrôle des finances publiques, et on affirme que des contrôles semblables existaient déjà en Aragon à cette époque. Plus tard, au XV^e siècle, le petit roi Jean II de Castille et Léon a institué des contrôles sur les finances publiques en adoptant un règlement créant la Casa de Cuentas (Chambre des comptes) à Valladolid et en établissant un cadre juridique pour la gestion des fonds publics.

Cadre juridique actuel et indépendance

La Constitution de 1978 a établi la Cour des comptes d'Espagne dans sa forme actuelle d'« entité supérieure de contrôle des comptes et des opérations financières de l'État et du secteur public ». La Constitution a établi les principes qui régissent la Cour et a permis l'adoption d'un autre texte législatif, en 1982, pour régir la composition, l'organisation et les tâches de la Cour. La Loi organique de la Cour des comptes de 1982 précise les pouvoirs conférés par la Constitution à la Cour et a ratifié l'indépendance de la Cour comme entité soumise uniquement à la loi. La Loi sur la Cour des comptes de 1988 (fonctionnement) régit les procédures suivant lesquelles la Cour mène ses audits et ses fonctions juridictionnelles.

La Cour propose son propre budget, qu'elle soumet à l'approbation des Cortès générales (Parlement).

La structure de la Cour des comptes

La Cour des comptes comprend 12 membres et un procureur qui, ensemble, composent la Cour au complet. Celle-ci est l'organe de décision suprême. Six membres sont élus par le Congrès des députés et six par le Sénat des Cortès générales. La loi précise que les membres sont élus pour un mandat de neuf ans qui est renouvelable. Sur la recommandation des membres, le roi nomme un président de la Cour qu'il choisit parmi les membres pour un mandat de trois ans. Tous les membres sont indépendants, ont les pouvoirs et le statut de juge, et ont rang égal au sein de la Cour.

La Cour est divisée en deux sections — la fonction juridictionnelle et la fonction d'audit. La section juridictionnelle compte trois divisions et la section d'audit, sept. Les membres choisissent un président pour chacune des sections parmi les leurs et ces présidents de section constituent, avec le président de la Cour, le comité de gestion

qui établit l'orientation générale de la Cour. Chaque membre — à l'exception des présidents de la Cour et de la section juridictionnelle — dirige une division et en est responsable, mais les décisions sont prises de manière collégiale par la Cour.

Personnel de la Cour

En plus de ses membres, la Cour possède un effectif de 800 personnes, dont la moitié travaille à des audits, 25 p. 100 dans la section juridictionnelle et 25 p. 100 dans la section administrative. Le personnel de la Cour est composé en majorité de juristes ou d'auditeurs, mais il compte également des spécialistes des technologies de l'information et d'autres secteurs fonctionnels. Les employés sont des fonctionnaires soumis à la rémunération et aux conditions générales de service de la fonction publique. La formation est une activité permanente qui se fait en cours d'emploi ainsi qu'au moyen de cours internes et externes.

Le travail de la Cour

Le travail d'audit de la Cour est réparti entre les sept sections d'audit. Deux sections examinent les ministères administratifs publics tandis que les cinq autres sections sont chargées de la sécurité sociale, des établissements publics, des banques publiques, des communautés autonomes¹ et des sociétés locales. Deux autres unités vérifient les partis politiques, les dépenses électorales et les contrats. La Cour réunie au complet établit le plan de travail annuel d'audit en tenant compte des suggestions des Cortès générales.

Étendue des travaux

La Cour des comptes est l'auditeur externe permanent et final de l'activité économique du secteur public; elle est aussi chargée de la poursuite, en raison de leurs responsabilités comptables, des personnes chargées de la manipulation des fonds ou des actifs publics.

La Cour est également responsable de l'audit des subventions, des crédits et des autres formes d'aide publiques aux sociétés ou aux particuliers. Sa loi organique précise que ses travaux d'audit comprennent souvent le contrôle de la conformité des activités économiques et financières du secteur public avec les principes de légalité, d'efficacité et d'économie. Ses travaux s'appliquent à tous les programmes de dépenses et de perception de recettes publiques.

Des institutions régionales d'audit ont été établies dans 11 des 17 communautés autonomes d'Espagne; leurs mandats n'empiètent pas sur les compétences de la Cour. Ces institutions régionales certifient les comptes des communautés et font rapport aux parlements régionaux. Dans les six autres communautés, c'est la Cour des comptes qui est chargée de cette tâche.

¹ Les 50 provinces de l'Espagne sont regroupées en 17 communautés autonomes qui jouissent de vastes pouvoirs législatifs et administratifs, avec leurs propres parlements et leurs gouvernements autonomes.

Les droits d'accès de la Cour sont énoncés clairement dans la loi, et tous les organes sur lesquels elle a compétence doivent lui fournir l'information nécessaire, tant pour ses fonctions d'audit que ses fonctions juridictionnelles. La Cour peut demander d'avoir accès aux locaux ainsi qu'aux documents qu'elle doit examiner. Elle peut demander de l'information à tout organe public, et l'organe qui ne répondrait pas à sa demande s'expose à des sanctions de la Cour. Tous les cas de refus de droits d'accès sont signalés aux Cortès générales, qui peuvent proposer des mesures disciplinaires.

L'examen des comptes de l'État

Tous les ministères, organes publics et entreprises publiques sont tenus de soumettre leurs comptes à la Cour des comptes. La Cour a l'obligation d'auditer les comptes de l'État. Les résultats de ce contrôle, qui doivent être approuvés par la Cour réunie au complet, sont communiqués aux Cortès générales, et le gouvernement en reçoit des copies. Selon la loi, la Cour doit atteindre quatre objectifs dans l'audit des comptes :

- veiller à ce que les comptes de l'État soient produits à temps;
- garantir que les comptes sont conformes aux comptes précédents et présentés de manière uniforme;
- certifier que ces comptes donnent une image juste et fidèle des activités annuelles;
- veiller à ce que les comptes respectent les lois applicables.

La Cour utilise également les travaux de la fonction d'audit interne et applique des méthodes d'échantillonnage statistique. Ces travaux sont fortement axés sur la légalité des opérations. Quand la Cour découvre des indices de manquement aux responsabilités comptables, l'affaire est renvoyée à la section juridictionnelle. Les résultats des travaux d'audit de la Cour sont communiqués dans un rapport annuel sur les comptes de l'État qui met en lumière les secteurs à risque, lesquels font ensuite l'objet de rapports spéciaux.

Fonctions juridictionnelles

Les fonctions juridictionnelles de la Cour sont limitées à la juridiction comptable sur les comptes que les personnes qui « perçoivent, auditent, administrent, protègent, gèrent ou utilisent des biens, des fonds ou des actifs publics sont tenues de rendre ».

La section juridictionnelle examine les affaires qui lui sont renvoyées de trois sources — le procureur, l'entité publique visée ou les pétitions publiques. La Cour n'examine pas d'affaires quand il y a poursuite au pénal.

Contrôle de gestion

Les contrôles de gestion sont un secteur de travail relativement nouveau pour la Cour; la majorité de ses rapports portent toujours sur la régularité des finances. Cependant, les mécanismes de contrôle interne au sein du système espagnol mettent l'accent autant sur l'efficacité que sur la légalité. À l'avenir, la Cour prévoit se pencher

davantage sur l'économie, l'efficacité et l'efficacités. Même si la loi ne l'autorise pas expressément à examiner l'efficacité, la Cour interprète son mandat comme s'il englobait cet aspect.

Rapport

Le programme d'audit annuel comprend des audits ordinaires, des audits que la Cour a accepté de réaliser, et des audits réalisés à la demande des organes habilités à le faire (c'est-à-dire les Cortès générales et les assemblées législatives des communautés autonomes). Les rapports de la Cour sont adressés à l'entité qui fait l'objet de l'audit pour qu'elle les commente et sont soumis aux Cortès générales. Avec son rapport annuel, la Cour soumet une déclaration finale sur le compte général de l'État. Les rapports d'audit sont publiés dans la Gazette officielle d'Espagne.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec la Cour des comptes d'Espagne :

Fax : ++34 (91) 446 76 00

Courriel : tribunalcta@tcu.es

Site Web : www.tcu.es

Publications à signaler

Les lecteurs de la *Revue* seront peut-être intéressés à obtenir le manuel de 2006 de l'International Federation of Accountants' (IFAC) intitulé *Handbook of International Auditing, Assurance, and Ethics Pronouncements*. Offert en version papier et en version électronique, le manuel contient toutes les prises de position publiées depuis le 31 décembre 2005 par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) et l'International Ethics Standards Board for Accountants. Plus précisément, il renferme les prises de position suivantes de l'IAASB : International Standards on Auditing (ISA) (normes internationales), International Standards on Review Engagements (ISRE) (mission d'examen), International Standards on Assurance Engagements (missions de certification) et les International Standards on Related Services (services connexes).

De plus, le manuel présente la version révisée du *Code of Ethics for Professional Accountants* (Code de déontologie des experts-comptables), publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants. Le code révisé établit, à l'intention des experts-comptables, un cadre conceptuel destiné à assurer le respect des cinq principes fondamentaux de l'éthique professionnelle : intégrité, objectivité, compétence professionnelle et obligation de prudence et de diligence, confidentialité et comportement professionnel. Deux versions électroniques du manuel de 2006 sont offertes : une version en format PDF à télécharger gratuitement et une version en ligne eCompress.

Pour plus de renseignements ou pour placer une commande, communiquez avec :

Mark McGriff, IFAC Publications
Téléphone : ++(212) 471-8717
Courriel : markmcgriff@ifac.org

Librairie virtuelle en ligne de l'IFAC : www.ifac.org/Store

Nouveau réseau de ressources destiné aux vérificateurs professionnels du monde entier, AuditNet sert à l'échange des connaissances et des pratiques exemplaires. Le site présente une liste

de ressources électroniques qui est mise à jour et diffusée tous les mois sur Internet.

On y trouvera notamment : 1) la liste des ressources d'AuditNet (KARL) compilée par Kaplan, qui contient plus de 1 200 ressources Internet à l'intention des vérificateurs; 2) ASAP, un service grâce auquel les vérificateurs peuvent partager des programmes de vérification avec leurs pairs en les affichant sur un site avec protocole FTP; 3) des liens avec le répertoire des adresses courriels d'AuditNet; 4) FraudNet, site qui présente un recueil de politiques déontologiques et de lutte contre la fraude; 5) des politiques Internet qui s'adressent aux vérificateurs; et 6) des listes de postes offerts.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

AuditNet
C. P. 452
Oakton, Virginie 22124, États-Unis

Courriel : editor@auditnet.org
Site Web : www.auditnet.org

Les lecteurs de la *Revue* seront peut-être intéressés par deux nouveaux CD-ROM traitant du contrôle de la corruption et du contrôle de gestion qui viennent de paraître. Le premier, intitulé *A Practitioner's Guide to Corruption Auditing*, présente une méthode complète pour un contrôle réussi de la corruption grâce à un processus qui décrit, étape par étape, la planification, l'exécution et la phase du rapport. Le CD-ROM fournit aux ISC et aux organismes de réglementation de l'information utile sur le recours aux contrôleurs, pour contribuer à donner suite aux préoccupations relatives à la corruption à l'échelle mondiale. Le second, intitulé *A Practitioner's Guide to Performance Auditing*, présente des renseignements pratiques à l'intention des contrôleurs internes et des professionnels du contrôle public désireux d'améliorer leurs compétences.

Pour obtenir un exemplaire de l'un ou l'autre des CD-ROM, communiquez avec :

The Pleier Corporation
C. P. 3900
Mission Viejo, CA 92690-1900,
États-Unis

Téléphone : ++(949)830-1575
Site Web : www.pleier.com

Un nouveau rapport publié par l'organisme de contrôle de la Banque mondiale, intitulé *Allègement de la dette des pays les plus démunis*, brosse un tableau sombre des résultats de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), née il y a une dizaine d'années sous l'instigation de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) dans le but d'alléger le fardeau de la dette des nations les plus démunies du globe. Selon le rapport, la moitié des pays qui ont bénéficié d'un allègement de leur dette dans le cadre de l'Initiative ont vu en fait leur endettement grimper à nouveau aux mêmes niveaux. Les auteurs de l'étude expliquent que les fluctuations du taux de change ont accru les ratios de viabilité de la dette et que de nouveaux emprunts ont neutralisé l'effet positif de la croissance des exportations et des revenus sur le ratio de viabilité de la dette. Six pays qui ont mené le programme jusqu'au point d'achèvement présentaient encore un risque modéré de surendettement, demeuraient vulnérables aux chocs des exportations et nécessitaient « un financement hautement concessionnel ainsi qu'une gestion prudente de leur dette. » Les auteurs expliquent aussi que les pays pauvres peuvent sombrer à nouveau dans l'endettement parce qu'ils ne peuvent diversifier leurs exportations ni accroître leurs revenus de façon à satisfaire aux nouvelles conditions de prêt très exigeantes. La communauté internationale doit favoriser l'amélioration des exportations de ces pays, les aider à renforcer leurs capacités institutionnelles et s'assurer que d'autres mesures d'aide viennent s'ajouter à l'allègement de leur dette.

Pour obtenir un exemplaire du rapport, communiquez avec :

World Business Council for Sustainable Development
4, Chemin de Conches
1231 Conches-Geneva,
Suisse

Fax : +41 (22) 839 3131
Courriel : nfo@wbcsd.org
Site Web : www.wbcsd.org

Le gouvernement de l’Autriche remet un prix au Contrôleur général des États-Unis

En juin 2006, M. Heinz Fischer, Président de la République d’Autriche, a présenté l’une des décorations les plus prestigieuses de son gouvernement, la Grande médaille d’or sur banderole, à M. David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis, lors d’une cérémonie tenue dans le bureau du Président. Cette décoration lui a été remise en reconnaissance du leadership exercé par M. Walker pour l’établissement et la mise en œuvre du plan stratégique de l’INTOSAI. Assistaient également à la cérémonie M. Josef Moser, dirigeant de l’ISC d’Autriche et Secrétaire général de l’INTOSAI; M. Arpad Kovacs, président actuel du Comité directeur de l’INTOSAI et Vérificateur général de la Hongrie; et M^{me} Walker. Cette cérémonie a été suivie d’une réception à laquelle ont participé les délégués à la Conférence sur le tsunami de l’INTOSAI, tenue sous l’égide de l’ISC autrichienne.



M. Moser, Secrétaire général de l’INTOSAI; M. Walker, Contrôleur général des États-Unis, et M. Fischer, Président de l’Autriche.

Pour obtenir un complément d’information, veuillez communiquer avec la Cour des comptes de l’Autriche :

Fax : ++43 (1) 712 94 25

Courriel : intosai@rechnungshof.gv.at

Site Web : www.rechnungshof.gv.at

Sous-commission des normes de contrôle de l’audit financier

Approbation du protocole d’entente avec l’IAASB

Le Secrétariat du projet, en collaboration étroite avec le personnel technique de l’International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB), a révisé son protocole d’entente avec l’IAASB au cours des premiers mois de 2006. La Sous-commission des normes de contrôle de l’audit financier l’a approuvé lors de sa

DANS LE CADRE DE
L’INTOSAI

réunion, en mars 2006, en Namibie, et le Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles l'a approuvé en mai. Le Conseil de l'IAASB a également approuvé le protocole à l'unanimité lorsqu'il s'est réuni à New York, en mai.

Composition de la Sous-commission

Le président de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier souhaite toujours limiter à dix le nombre de membres de la Sous-commission pour permettre des communications efficaces et une participation active de manière à ce que la Sous-commission puisse bien travailler et surveiller l'élaboration des normes internationales d'audit (ISA) et la production des notes de pratique. Le président de la Sous-commission a offert à trois ISC de participer à ces travaux. Si elles acceptent toutes, la Sous-commission comptera 11 membres.

Il est encourageant de constater qu'autant d'ISC reconnaissent l'importance de ce travail et veulent y consacrer le temps, l'expertise et la participation active nécessaire pour élaborer des lignes directrices en matière d'audit financier. La Sous-commission se réjouit de cet appui.

Réunions du Groupe de référence à Stockholm

Le Secrétariat du projet organise régulièrement des réunions du Groupe de référence à Stockholm. Deux réunions auront lieu en septembre 2006 — la première, les 11 et 12 septembre et la seconde, les 14 et 15 septembre. La première réunion portera sur des sujets d'intérêt pour les experts et les experts de soutien qui participent déjà activement aux groupes de travail de l'IAASB et aux groupes de travail sur les notes de pratique ainsi que pour les membres du groupe de discussion et les membres du groupe d'experts de la Cour des comptes. Les groupes auront le temps voulu pour discuter des questions qui les intéressent particulièrement. La seconde réunion s'adressera aux experts et aux experts de soutien qui n'ont pas encore reçu de tâches précises. Les membres du personnel technique de l'IAASB et les experts de l'INTOSAI participeront aux deux réunions. Quelque 40 experts ont été invités aux réunions de cette année.

Travaux en cours des groupes de travail de l'IAASB

L'International Federation of Accountants (IFAC) présente, sur son site Web (www.ifac.org), de l'information à jour sur les groupes de travail de l'IAASB, les exposés-sondages sur les ISA et d'autres informations.

Le site Web de la Sous-commission contient la liste complète des groupes de travail de l'IAASB auxquels participent les experts de l'INTOSAI.

La Sous-commission est également chargée d'élaborer des notes de pratique pour chaque ISA afin de fournir des indications supplémentaires aux contrôleurs du secteur public. Les groupes de travail sur les notes de pratique ont été créés à cette fin.

Chacun de ces groupes de travail est chargé d'élaborer des notes de pratique pour deux à quatre ISA. Les deux premiers groupes de travail ont été créés en janvier 2006 et ont démarré leur travail en février. Le site Web de la Sous-commission contient la liste des groupes de travail sur les notes de pratique.

Deux autres groupes de travail sur les notes de pratique seront constitués en 2006 et seront chargés d'établir des notes de pratique pour six autres ISA.

Réunion de la Sous-commission

En mars 2006, l'ISC de la Namibie a été l'hôte d'une réunion de la Sous-commission en Namibie. Les participants ont discuté du projet de cadre de la Commission des normes professionnelles, de la révision du protocole d'entente entre l'ancienne Commission des normes de contrôle et l'IAASB, de l'étendue des lignes directrices sur l'audit financier, de la composition de la Sous-commission et des travaux des experts au sein des divers groupes de travail.

Les 25 et 26 septembre, l'IAASB tiendra la prochaine réunion de la Sous-commission à New York.

Notes de pratique

Quinze ISC ont soumis des commentaires sur les deux premières notes de pratique (sur les ISA 230 et 240) avant le 31 mars 2006, la date limite. Les experts ont étudié les commentaires avec l'appui du Secrétariat du projet. Après leur approbation par la Sous-commission, ils seront transmis au Comité directeur pour qu'il les approuve lors de sa prochaine réunion et seront affichés sur le site Web de la Sous-commission. Les notes de pratique seront traduites dans les langues officielles de l'INTOSAI avant d'être présentées au prochain Congrès de l'INTOSAI.

La Sous-commission continuera d'afficher les prochaines lignes directrices sur son site Web et encourage toutes les ISC à lui faire parvenir des commentaires sur les exposés-sondages.

Traduction des lignes directrices sur l'audit financier

La traduction des lignes directrices sur l'audit financier a fait l'objet de discussion au sein de la Sous-commission ainsi qu'au sein du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles. À la lumière de ces discussions, la Sous-commission a pris les décisions suivantes :

- Les notes de pratique seront affichées en anglais et traduites dans les langues officielles de l'INTOSAI après avoir été approuvées par le Comité directeur de l'INTOSAI.
- Les ISA ne seront pas traduites dans les langues officielles de l'INTOSAI. Les ISA seront rédigées en anglais et tout organisme qui aura besoin d'une traduction devra respecter la politique sur la traduction de l'IFAC.

- La Sous-commission établira une politique pour les ISC qui doivent faire traduire les notes de pratique et les autres directives publiées dans le cadre des lignes directrices sur l'audit financier en langues autres que les langues officielles de l'INTOSAI.

Les ISA seront disponibles en anglais et ne seront pas traduites car la tâche est trop lourde pour qu'une sous-commission ou une commission de l'INTOSAI puisse la mener à bien. Toutes les ISC qui auront besoin d'une traduction devront s'en charger elles-mêmes.

Le Secrétariat du projet aidera à trouver des traductions externes acceptables des ISA.

Financement

La recherche de sources de financement est l'une des principales tâches du Secrétariat du projet. Le Secrétariat est heureux d'annoncer que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et l'IAASB ont octroyé un financement important pour les projets de la Sous commission :

Site Web de la Sous-commission

Le site Web de la Sous-commission a été actualisé après la réunion de la Sous-commission de mars 2006, en Namibie. Les versions actuelles du mandat de la Sous-commission et d'autres documents d'orientation, qui ont été approuvées après les modifications apportées par le Secrétariat du projet, se trouvent sur le site Web.

Nous visons à tenir l'information à jour et à offrir à toutes les ISC et aux membres de la Sous-commission une source d'information fiable.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le Secrétariat du projet de la Sous-commission :

Courriel : projectsecretariat@riksrevisionen.se

Site Web : <http://psc.rigsrevisionen.dk/fas>

Commission pour le contrôle informatique

Tenue de la quinzième réunion au Brésil

Le 16 mai 2006, le ministre Adylson Motta, Président de la Cour des comptes du Brésil, a accueilli 42 délégués à Brasilia, capitale du Brésil, pour la 15^e réunion de la Commission pour le contrôle informatique de l'INTOSAI. Les délégués représentaient les ISC suivantes : Antigua-et-Barbuda, Autriche, Bhoutan, Canada, Chine, États-Unis, France, Inde, Japon, Koweït, Norvège, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Qatar, Russie, Royaume-Uni, Suède ainsi que l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI).

M. Vijayendra N. Kaul, président de la Commission et Contrôleur et Vérificateur général de l'Inde, a présidé les séances de travail, au cours desquelles ont été discutées les initiatives prises à la suite des réunions précédentes. Ces initiatives comprenaient entre autres la *Revue info IT*, le site Web de la Commission, des mesures pour contrer les fraudes informatiques, les systèmes pays trans-organisationnels, le didacticiel pour la formation en contrôle informatique et une liste de documents de référence sur le contrôle de gestion. Les membres de la Commission ont discuté de leurs projets permanents sur le contrôle du cybergouvernement, de projets susceptibles d'être lancés un jour, de la coopération avec l'IDI et du 5^e séminaire sur le contrôle de gestion.

Plusieurs membres de la Commission ont fait des exposés au cours de la rencontre. Ils ont parlé du contrôle des systèmes de gestion de l'information (Bhoutan), des caractéristiques de la fraude informatique (Chine), des activités informatiques du Bureau de contrôle public (Qatar), de l'élaboration d'un support d'information pour les contrôles non financiers (Russie) et du contrôle du système informatique du ministère de la Justice de France (France). Au cours des discussions entourant l'exposé de l'ISC chinoise, l'ISC du Brésil a fait rapport sur la lutte contre la fraude. L'ISC des Pays-Bas a informé la Commission sur le travail du Groupe de travail sur les technologies de l'information de l'EUROSAI.

La Commission a décidé d'entreprendre une série de projets sur la gouvernance des TI, les risques que pose le cybergouvernement, les outils informatiques pour la tenue des feuilles de travail, l'utilisation du progiciel SAP dans les administrations publiques, et les logiciels et applications de contrôle. La Commission a également décidé de tenir sa 16^e réunion à Oman, en mars 2007 et sa 17^e réunion au Japon, en 2008. Le 5^e séminaire sur le contrôle de gestion portera sur la gouvernance des TI et se tiendra avant la 16^e réunion. Il sera coordonné par l'ISC des États Unis.



Les délégués à la réunion de mai 2006 de la Commission pour le contrôle informatique à Brasilia.

Activités en cours

La Sous-commission travaille actuellement aux projets suivants.

Cours d'audit en informatique : L'une des plus importantes fonctions de la Commission consiste à concevoir des cours modèles sur l'audit informatique

pour la formation des contrôleurs. La Commission a conçu un cours composé de 10 modules : sensibilisation aux TI, plan antisinistre, méthodes informatiques, contrôles informatiques, techniques d'audit informatisées, téléchargement et conversion de données, audit du développement de systèmes informatiques, sécurité informatique, audit de gestion, et organisation et gestion des audits informatiques. Ces modules sont mis à jour par les ISC de l'Inde et d'Oman, et la Commission travaille avec l'IDI pour élaborer un didacticiel de 20 heures sur l'audit des contrôles informatiques (voir l'article sur la formation en ligne dans ce numéro).

Contrôle du cybergouvernement : Un groupe de travail dirigé par l'ISC de la Norvège, composé de membres des ISC du Canada, des États Unis, de l'Inde, du Royaume-Uni, de la Suède, a publié un document sur les risques du cycle de vie des projets de cybergouvernement. De plus, le site Web de la Commission contient une base de données de référence sur le travail des ISC et d'autres parties dans le domaine du cybergouvernement. La prochaine étape du projet consistera à analyser les méthodes de contrôle et à établir des directives sur les pratiques exemplaires. Ce travail sera effectué à partir d'une analyse de documents versés par les ISC dans la base de données. Nous avons demandé aux ISC d'entrer de l'information dans la base de données et de l'utiliser de manière à ce que l'on puisse profiter de leur expérience pour établir des méthodes de contrôle.

Lutte contre la fraude informatique : L'ISC des Pays Bas est chargée de ce projet et les membres de l'équipe sont les ISC de la Chine et du Pakistan. Le cadre de projet expliquera comment 1) l'entité contrôlée peut se servir des TI pour intégrer des contrôles afin de prévenir la fraude; 2) l'ensemble de mesures minimales que l'entité contrôlée doit avoir mis en place pour protéger son infrastructure informatique et ses systèmes d'information susceptibles de faire l'objet de fraudes; 3) comment les ISC peuvent contrôler les éléments 1 et 2 ci dessus, et 4) comment les ISC peuvent se servir d'outils informatisés pour analyser les données financières et les données journalisées afin de repérer les fraudes éventuelles.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec la Commission :

Courriel : cag@cag.gov.in

Site Web : www.intosaiitaudit.org

***Task Force* pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale**

La Chambre des comptes de la Fédération de Russie a organisé un symposium international pour discuter de l'avancement des travaux du *Task Force* pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale. Le symposium a porté sur le rôle des ISC dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des procédures nationales pour lutter contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale ainsi que sur les mesures que les ISC peuvent prendre elles mêmes. Les participants se sont concentrés sur deux sous thèmes :

- les programmes internationaux et le rôle des organisations nationales dans leur mise en œuvre,
- l'interaction des ISC avec les autres organisations nationales intéressées.

Les ISC de 18 pays, dont les membres du Task Force de l'INTOSAI et d'autres pays de tous les continents, ainsi que des représentants de grandes organisations nationales et internationales, ont assisté au symposium.



Les délégués à la réunion du *Task Force* pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale.

Les personnes suivantes se sont adressées aux participants :

- M. Sergey Stepashin, Président de la Chambre des comptes de la Fédération de Russie;
- M. Ubaldo Nieto de Alba, Président de la Cour des comptes d'Espagne et Secrétaire général de l'EUROSAI;
- M. Genaro Matute Mejia, Contrôleur général du Pérou et président du *Task Force*;
- M. Dmitriy Ryzhkov, Sous-ministre du personnel du gouvernement de la Fédération de Russie.

Le Secrétariat du Task Force, de concert la Chambre des comptes de Russie, résumera les idées et les propositions présentées au symposium, qui seront discutées au cours de la prochaine réunion du Task Force, au Lesotho, plus tard en 2006. Ces recommandations et d'autres documents du symposium seront affichés sur le site Web du Task Force.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le Secrétariat du Task force :

Fax : ++51 (1) 330 32 80, 330 05 12
Courriel : itf_faim@contraloria.gob.pe
Site Web : www.contraloria.gob.pe/task_force

NOUVELLES DE L'IDI



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : www.idi.no.

Nouveau Plan stratégique de l'IDI pour 2007-2012

Le Comité directeur de l'IDI a approuvé le nouveau plan stratégique de 2007-2012 de l'IDI à sa réunion tenue à Oslo, en mars 2006. On trouvera de plus amples renseignements sur le nouveau plan stratégique à l'adresse www.idi.no/français/publications.asp.

Programme de renforcement des capacités de l'IDI/ARABOSAI en contrôle informatique

Après avoir participé à un atelier de contrôle informatique et de techniques informatiques à Oman, en décembre 2005, les nouveaux champions du contrôle informatique de l'ARABOSAI ont pris part à des contrôles pilotes d'une durée de trois semaines dans certaines ISC de la région. Les contrôles pilotes leur ont donné l'occasion de mettre en pratique leurs nouvelles compétences et, par de nouvelles études de cas, d'améliorer le matériel pédagogique du prochain atelier sur le contrôle informatique. Le premier contrôle pilote a eu lieu au Qatar, en mars 2006, le deuxième à Oman, en avril et mai 2006, et le troisième aux Émirats arabes unis, en mai et juin 2006.

Projet de coopération de 2006 de l'IDI/ISCITA

On a procédé au lancement du projet de coopération entre l'IDI et la Commission permanente pour le contrôle informatique de l'INTOSAI (ISCITA) à l'occasion d'une réunion de discussion d'une semaine à New Delhi, Inde, en mars 2006. Le projet a pour objet de concevoir et d'offrir une formation en ligne de 20 heures à partir de parties choisies du didacticiel pour la formation en contrôle informatique de l'ISCITA.

Ont assisté à cette réunion un groupe d'experts en contrôle informatique de l'AFROSAI-E, de l'ASOSAI, de la CAROSAI, et de l'ISC des États-Unis, ainsi que des concepteurs du cours électronique dans le but de commencer le projet et de finaliser ses spécifications. Le prototype a été présenté à la réunion de l'ISCITA, au Brésil en mai 2006, afin de recueillir des commentaires. D'autres travaux seront effectués et une version pilote sera mise à l'essai dans un délai de quatre mois environ dans certaines ISC des régions anglophones.

Programme de planification stratégique de l'IDI/AFROSAI-E

L'IDI offrira, en collaboration avec l'AFROSAI E, un programme de planification stratégique aux ISC d'Érythrée, de Gambie, du Kenya, de Maurice et de Swaziland afin de renforcer leurs capacités dans ce domaine. L'IDI a tenu une réunion de planification à l'intention des parties intéressées à son secrétariat en Norvège, en avril 2006; une réunion de conception a eu lieu à Maurice, en juillet 2006.

Atelier régional sur le contrôle de gestion de l'IDI/du CREFIAF

L'Atelier régional sur le contrôle de gestion, qui a réuni 30 participants au Cameroun, en avril 2006, a marqué l'étape finale de la deuxième phase du Programme régional de formation à long terme du CREFIAF (ISC de l'Afrique francophone subsaharienne). Cinq nouveaux spécialistes de la formation étaient les instructeurs pour cet atelier, et la région peut maintenant compter sur un bassin de 26 nouveaux spécialistes de la formation diplômés de l'IDI.

Coopération de l'IDI/l'ASOSAI sur le renforcement des capacités

Dans le cadre de sa collaboration continue avec l'ASOSAI, l'IDI a réalisé un projet d'une durée de deux semaines au Bhoutan, en mai 2006, en vue de concevoir et d'élaborer un cours sur le contrôle des approvisionnements. L'ASOSAI offrira le cours au cours de la deuxième moitié de 2006. Les six instructeurs participants de l'ASOSAI sont tous des spécialistes de la formation diplômés de l'IDI.

Programme d'audit de la dette publique de l'IDI/EUROSAI

Un atelier de deux semaines sur l'audit de la dette publique, conçu en collaboration avec l'EUROSAI et la Commission de la dette publique de l'INTOSAI, a été offert en russe à Astana au Kazakhstan, en mai 2006. Trente participants de 11 pays du Commonwealth des États indépendants et de la Mongolie étaient présents.

Liaison de l'IDI avec la communauté de l'INTOSAI

Les représentants de l'IDI ont assisté aux activités suivantes au cours des derniers mois et ont fait rapport sur celles-ci : la réunion du Comité régional de formation de l'OLACEFS (Costa Rica); la réunion de la Commission de la dette publique de l'INTOSAI (Argentine); le congrès du CREFIAF (Gabon); la réunion inaugurale de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI (Royaume-Uni); la réunion de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI (É-U.); la réunion du Comité directeur et l'atelier de planification stratégique de l'AFROSAI-E (Tanzanie); la Commission permanente pour le contrôle informatique de l'INTOSAI (Brésil).

Pour communiquer avec l'IDI

Pour toute question concernant les présentes Nouvelles de l'IDI, prière de communiquer avec l'IDI :

Téléphone : ++47 21 54 08 10

Courriel : idi@idi.no

Site Web : www.idi.no

Événements de l'INTOSAI 2006



Juillet	Août	Septembre
<p>29 - 9 août Atelier sur le contrôle de gestion du Service du Revenu de l'IDI/ASOSAI, Mongolie</p>	<p>21-25 Atelier de planification stratégique de l'IDI/AFROSAI-E, Nairobi, Kenya</p>	<p>4-5 Réunion de la Commission des normes professionnelles, Cameroun</p>
<p>8-26 Cours pilote de contrôle informatique de l'IDI/ARABOSAI, Amman, Jordanie</p>		<p>6-9 Réunion du Comité directeur du Groupe de travail sur la vérification environnementale, Vancouver, Colombie Britannique, Canada.</p>
		<p>11 31^e réunion du Comité directeur de l'EUROSAI, Reykjavik, Islande</p>
		<p>11-12 Réunion du Groupe de référence de la FAS (pour les experts du <i>Task force</i>), Stockholm, Suède</p>
		<p>11-15 Assemblée de l'ASOSAI, Shanghai, Chine</p>
		<p>14-15 Réunion du Groupe de référence de la FAS (pour les experts qui viennent d'être nommés), Stockholm, Suède</p>
		<p>15-25 Réunion de la FAS, New York, États-Unis</p>
Octobre	Novembre	Décembre
<p>16-19 Congrès de la CAROSAI, Nassau, Bahamas</p>	<p>1-4 55^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI, Mexico, Mexique</p>	
	<p>27-29 IV^e réunion du Groupe de travail sur les TI de l'EUROSAI, Bratislava, République slovaque</p>	

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.